

**UNIVERSITE PAUL VALERY
Montpellier III**

Arts-Lettres-Langues
Sciences Humaines et Sociales

UFR 3

LA PLACE DU TRAVAIL DANS LA SOCIETE

LES CONCEPTIONS CHRETIENNES
AU CŒUR DU PROBLEME

Mémoire de D.E.A Histoire et Civilisations
Présenté par Jean-Luc LAMBERT

Sous la direction du
Professeur Geneviève GAVIGNAUD FONTAINE

Septembre 1994

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

LE TRAVAIL AUJOURD'HUI

Chapitre premier : Etat du travail dans notre société

Chapitre II : Le chômage

1. Définition du chômage
2. L'évolution du Chômage
3. Les théories économiques confrontées au chômage
4. Les causes du chômage

Chapitre III : Le travail remis en cause

Chapitre IV : Des solutions

1. Le partage du travail
 - a) Approche « multi-objectifs »
 - b) Approche « partager le chômage »
2. Revenu Minimum Garanti
 - a) Revenu Minimum « completif »
 - b) Revenu Minimum « substitutif »
3. « Quête de sens » selon André Gorz
4. Solutions de différentes organisations
 - a) Partis Politiques
 - b) Organisations Professionnelles
 - c) La position et les propositions de l'épiscopat

DEUXIEME PARTIE

L'IDENTITE AU TRAVAIL

Chapitre premier : L'emprise de l'économique sur la société

Chapitre II : Le travail au cœur de l'intégration sociale

TROISIEME PARTIE

LE CHRISTIANISME ET LE TRAVAIL

Chapitre I : Le catholicisme

1. Le champs d'action de l'Eglise
2. Politique chrétienne
 - a) Catholicisme libéral
 - b) Catholicisme social
3. Le catholicisme et le travail
4. La contribution de l'Eglise dans le débat politique et social

Chapitre II : Le protestantisme

Chapitre III : Le sacré et le métier

1. Le compagnonnage
2. La franc-maçonnerie opérative et spéculative
 - a) Les caractéristiques de la franc-maçonnerie
 - b) Les sources historiques de la franc-maçonnerie
 - c) De l'art de construire à l'art de penser
 - d) La franc-maçonnerie spéculative
 - e) Le compagnonnage et la franc-maçonnerie

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Mener une réflexion sur la place qu'occupe le travail dans notre société est un thème d'actualité qui mérite toute notre attention. Par contre, appréhender ce problème à partir du christianisme (sous l'angle de la sacralisation), peut, à priori, paraître dérisoire. L'homme moderne n'a-t-il pas désacralisé le monde ? En quoi le christianisme est-il au coeur du problème ? Pourquoi traiter le sujet de la sorte ?

Pour deux raisons essentielles. *Premièrement*, la mutation à laquelle nous assistons, montre que l'homme, quelles que soient ses convictions, a besoin de donner un sens à sa vie qui aille au-delà du temporel. Il a besoin, me semble-t-il, d'une transcendance, quelle que soit sa forme. Le sacré semble constituer une "dimension inaliénable de l'être humain". L'homme s'est toujours présenté comme un "homo religiosus" en quête d'absolu. Quand je dis cela, je ne suis pas nostalgique de la condition révolue de l'homo religiosus archaïque. Non, je crois savoir que les principaux courants porteurs du christianisme ne sont peut-être plus d'actualité. Mais l'éventuelle disparition des religions n'implique pas la disparition de la religiosité. De plus, l'existence sans Dieu, l'existence sécularisée est-elle peut-être un point de départ d'un nouveau type de religion ? L'esprit du christianisme peut éventuellement répondre aux multiples défis et aux désordres du monde contemporain. Car est-il utile de rappeler que l'esprit du christianisme n'est pas prisonnier d'une religion.

Les institutions porteuses de la tradition chrétienne (même si nous les pensons désuètes) peuvent nous renseigner, nous enseigner que le travail a été, est, et sera important, capital, dans la vie d'un homme. *Deuxièmement*, le travail qui comporte un aspect économique -le gagne pain- et un aspect social -intégration, identité, valorisation, réalisation personnelle- m'apparaît comme un principe fondamental dans notre société. Principe qui me semble être d'actualité. Aujourd'hui plus que jamais, les événements, la logique destructrice de "l'argent roi", nous obligent (en se référant aux concepts du "travail") à penser la place de l'homme dans la société. Penser la place du travail dans notre société sous l'angle du christianisme, c'est aussi penser une société où la "raison économique retrouverait sa place subalterne au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes".

Trois parties structurent ce mémoire. *La première* rappelle d'une part quel est l'état du travail dans notre société (chapitre premier) et la principale conséquence des changements essentiels survenus dans l'organisation du travail : le chômage (chapitre II)

D'autre part, le chômage nous montre de façon criante que le travail est remis en cause (chapitre III) et qu'il importe de trouver des solutions (chapitre IV).

La deuxième partie est consacrée au problème de l'identité au travail. L'emprise de l'économie sur la société (chapitre premier) n'implique pas que le travail ne soit plus au coeur de l'intégration sociale (chapitre II). Et cette identité qui se construit par le travail semble bien s'inscrire dans un cadre qui a façonné notre

société : le christianisme. Ce qui nous mènera à la *troisième partie* qui traite plus spécifiquement des conceptions du travail qu'ont eu et qu'ont les principaux mouvements porteurs du christianisme. Je saisis le christianisme à partir du catholicisme (chapitre II), du protestantisme (chapitre III) et des mouvements qui ont allié le sacré au métier (chapitre IV), à savoir le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie.

PREMIERE PARTIE :

LE TRAVAIL AUJOURD'HUI

Chapitre premier : <i>état du travail dans notre société</i>

Le travail en tant que principe fondamental de notre société, est-il d'actualité? Sans restituer la genèse de ce fait social, rappelons, que le mot même de travail est remplacé aujourd'hui par celui de l'emploi. Les relations de travail, contrairement à la situation du XIX^e siècle, ne sont que rarement individualisées. Elles ne reposent pas seulement sur un contrat de travail entre deux individus : le patron et l'ouvrier (ou salarié). L'Etat Providence, avec son système de protection sociale, la mise en place d'un droit du travail, l'émergence des syndicats...confèrent aux rapports de travail une dimension de plus en plus sociale et organisée. Le travail est devenu marchandise. L'organisation du travail vise avant tout la rentabilité, l'efficacité. Cette organisation rationalisée, taylorisée a appauvri, en règle générale, le travail. Il est devenu uniforme, répétitif, voire informe. L'effort, la peine, la souffrance du travailleur, ne débouchent plus sur l'appropriation de son produit. "Chacun vend son temps pour recevoir en contre-partie un revenu monétaire, c'est à dire le salaire qui permet d'acheter le temps des autres incorporé dans les objets".

Le travail est devenu emploi. L'employé "ne peut valoriser sa puissance de travail qu'en l'abstrayant de ses déterminations spécifiques. Son travail doit pouvoir être comparé, mis en équivalence. Il ne peut être pris en compte sur le marché qu'en terme de valeur d'échange. Le travailleur n'engage pas son individualité, son originalité, il ne met en avant qu'une capacité et une disponibilité pour l'exercice d'une activité rémunérée..." (1).

Hormis chez de rares travailleurs comme les compagnons (qui eux, engagent encore dans le travail leur individualité), le travail est bien devenu emploi. Et l'objectif social premier devient le plein-emploi, afin que tout le monde en âge de travailler perçoive un revenu et participe au "grand échange" sur "le grand marché".

L'abondance et la multiplication des biens et des services, la nécessité de produire toujours plus et de renouveler, de vendre et d'acheter en permanence a écourté la durée d'usage des marchandises. La quantité prend le pas sur la qualité. Le travail devenu marchandise, pouvait-il échapper à cette évolution ?

On achète les compétences, l'homme devient une machine à produire qui peut être renvoyée à la casse dès la cinquantaine s'il ne répond plus aux besoins de

l'entreprise. L'homme, le travailleur, semble ne plus exister. Il est derrière le travail marchandise, derrière l'outil. Au nom de la modernisation du système productif, la dimension supérieure du travail a été complètement rejetée. Ce rejet est l'aboutissement logique de la modernisation, de la mutation qu'a engendrées le progrès technique. La logique du système productif, non content de reléguer l'homme derrière la machine, exclut l'homme de la société. Près de quatre millions de chômeurs en France, davantage encore si on comptabilise les pseudos emplois (C.E.S...). Un chômage massif, inscrit dans la durée, s'est installé en France. L'emploi marchandise est rare.

Chapitre II : *Le chômage*

Afin, de mieux situer la place du travail aujourd'hui dans notre société et sur le cheminement de l'homme (le travail peut-il être encore un moyen privilégié pour permettre à l'homme de donner un sens à sa vie -moyen d'épanouissement, d'accomplissement...-), il convient de rapporter les principales causes qui sont à l'origine de cet état du travail, de l'emploi.

L'emploi défini "comme la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés" (2) est une marchandise rare. Les raisons sont multiples et complexes. Appréhender sous ces différents aspects, le problème du chômage est difficile.

On le fera à partir :

1. définition du chômeur
2. l'évolution du chômage contemporain
3. les théories économiques confrontées au chômage
4. les causes du chômage

1. Définition du chômeur

Selon le B.I.T (Bureau International de Travail), un chômeur est une personne sans travail, disponible pour en exercer un et à la recherche d'un emploi. Cette définition repose sur une répartition de la population totale en trois groupes :

- les actifs occupés : ceux qui exercent un travail rémunéré (salariés ou non),
- les inactifs qui n'ont pas d'activité professionnelle et n'en cherchent pas, ce qui ne signifie pas qu'ils ne travaillent pas (femmes au foyer, étudiant...),
- les chômeurs. Ces derniers font partie de la population active qui se divise en actifs occupés et chômeurs.

A la lecture de cette définition, on peut se poser la question : Qu'entendons-nous par "être sans travail" ?

Pour comprendre ce qu'on entend par personne sans travail, il faut définir les personnes qui ont un emploi. Toujours selon le B.I.T, les personnes qui ont un emploi se divisent en deux catégories. Celle où les personnes ont effectué un travail rémunéré pendant au moins une heure durant la période de référence (la semaine précédent l'enquête du B.I.T) et celle où les personnes n'ont pas travaillé durant cette période, mais ont gardé un lien formel avec leur emploi (maintien du salaire, assurance de reprendre le travail...).

Qu'entend le B.I.T par "être disponible pour travailler" ?

La définition du B.I.T n'est pas vraiment précise. Plusieurs interprétations sont possibles. Une première qui réduit les indisponibles à ceux qu'un handicap rend inapte à tout travail. Et une deuxième qui considère l'indisponible comme celui ou celle qui n'est pas prêt à travailler immédiatement.

Que signifie être à la recherche d'un emploi ?

Le B.I.T entend par là, que la personne a fait des démarches concrètes pour chercher un emploi (inscription ANPE, réponses petites annonces, démarches spontanées...).

Ces définitions, bien que ne permettant pas d'harmoniser le concept au niveau international, restent très discutables.

Les critères utilisés par l'INSEE, bien qu'étant plus proches de la réalité socio-économique française, laisse encore une place trop importante à des approximations, des erreurs (voire des manipulations). Mais si la validité de la mesure statistique faite à partir de telles définitions entraînent des controverses, il y a des signes concrets reflétant une augmentation du chômage que l'on peut repérer à travers l'évolution du chômage contemporain.

2. L'évolution du chômage contemporain

"Automne 1973, hiver 1974, quadruplement du prix du pétrole, inflation suractivée, déficit des balances commerciales, anarchie monétaire ; pour combattre ces déséquilibres, les gouvernements sont amenés à prendre des mesures restrictives qui s'ajoutent à l'effet récessionnaire du prélèvement pétrolier. Mesures coûteuses en terme d'activité économique et d'emploi [...] . De 6% en 1973, la croissance économique, pour l'ensemble de l'O.C.D.E, chute à 0,6% en 1974, 0,4% en 1975, tandis que de toutes parts [...] montent les taux de chômage..." (3). La reprise économique durant les années 1976, 1977, 1978 et 1979 n'entraîne pas une baisse significative du chômage.

Le second choc pétrolier provoque le même scénario qu'en 1974. La croissance chute entre 1980 et 1982. Les politiques restrictives des gouvernements participent à l'accroissement du chômage. Depuis, le chômage s'est installé de façon massive. La situation actuelle du chômage ne peut pas être comparée à celle du passé. Aujourd'hui, le plein emploi semble avoir vécu.

Face à cette situation, les théories économiques reconnues jusqu'ici sont-elles pertinentes ?

3. Les théories économiques confrontées au chômage.

** Les néo-classiques*

Pour les néo-classiques, le travail est un service qui s'échange sur le marché sur lequel jouent les mécanismes classiques. Sur le marché du travail est offert ou demandé un temps de travail.

Les entreprises demandent du travail (offrent des emplois) et d'autre part, les individus offrent du travail (demandent des emplois).

Ces deux parties (agents économiques) ont des comportements rationnels, ils cherchent à maximiser leur satisfaction. Satisfaction étroitement liée au profit. "Les entreprises embauchent tant que le travail rapporte plus qu'il ne coûte, que sa productivité marginale est supérieure au taux du salaire. A l'équilibre, il y a donc égalité entre le salaire et la productivité marginale. Les différents points d'équilibre constituent la courbe de demande de travail, celle-ci dépend des conditions techniques de production, et est une fonction décroissante du taux de salaire (plus le taux de salaire est élevé, plus la demande est faible).

Les salariés, quant à eux, font une comparaison entre l'utilité de leur travail (le salaire) et sa désutilité (le temps de loisir en moins). A l'équilibre, l'utilité marginale du travail (le taux de salaire) est égale à sa désutilité marginale. On peut donc construire une courbe d'offre de travail reliant les points d'équilibre et on obtient une fonction croissante avec le taux de salaire. Ces deux courbes se coupent en un point qui assure l'égalité entre l'offre et la demande de travail. A ce point d'équilibre correspond un taux de salaire et un niveau d'emploi" (4). Dans cette théorie, tout chômage involontaire est envisageable si l'offre est supérieure à la demande. La solution à apporter est tout simplement de baisser le prix du salaire pour rétablir l'équilibre. Seul le chômage volontaire existe. Il est lié au fait que les individus refusent de travailler à ce salaire d'équilibre, qui, logiquement exige un salaire plus élevé. Cette théorie, ce modèle n'est valable que s'il y a un marché concurrentiel et que ces règles soient respectées, pour éviter l'émergence d'un chômage involontaire. Pour les néo-classiques, les syndicats, l'intervention de l'Etat empêchent la baisse de salaire et créent du chômage.

D'autres théories néo-classiques expliquent le chômage volontaire et le processus de recherche d'emploi, le salaire d'efficience...Mais au total, les analyses néo-classiques n'apportent aucune solution dans la lutte contre le chômage. Les partisans de ces théories sont pris en pleine contradiction, lorsqu'ils sollicitent l'Etat pour des aides financières et qu'ils refusent que ce dernier serve d'arbitre sur le marché. Tout le raisonnement qui repose sur les "points d'équilibre" économiques

refuse en fait d'analyser le chômage comme un déséquilibre contre lequel il faut lutter, ce que l'on retrouve par contre dans les théories keynésiennes.

** Théories keynésienne*

Bien qu'étant un libéral qui défend l'économie de marché, Keynes a une analyse qui diffère de celle des néo-classiques. "Alors que les néo-classiques partent des individus (consommateurs, producteurs, salariés) pour aboutir à l'équilibre sur les différents marchés et à l'équilibre général, Keynes, d'emblée, part d'une vision globale de l'économie (macro-économie). Il va montrer comment se réalise l'équilibre entre l'offre et la demande globale à court terme en montrant comment se réalise l'ajustement production-revenu-dépense..." (5). Ici, l'emploi dépend donc du niveau de production que les chefs d'entreprises décident de réaliser. A court terme, celui-ci résulte du niveau de la demande effective, c'est à dire de la demande escomptée par les entrepreneurs. En d'autres termes, à chaque niveau de cette demande correspond un niveau d'emploi rentable. "Cette demande effective se décompose elle-même en demande de biens de consommation, fonction croissante du revenu et en demande d'investissement qui dépend de variables financières (rentabilité compte-tenu du taux d'intérêt) mais aussi des anticipations que font les entrepreneurs. La fixation du niveau de l'emploi ne se fait donc pas sur le marché du travail qui, pour les keynésiens, est en fait un marché théorique, ni par l'intermédiaire de mécanismes de marchés au sens néo-classique, mais dépend de la façon dont le circuit économique s'équilibre" (6). Pour Keynes, qui considère que ce qui se fixe sur le marché du travail, c'est un salaire nominal et non pas un salaire réel, le niveau de l'emploi ne se situe pas à ce stade des salaires nominaux mais à la demande attendue par les entreprises. Mais le salaire nominal résulte plus de rapports de force et de la négociation collective que de mécanismes de marchés au sens néo-classique.

Dans ce modèle, le chômage involontaire est probable. Rien n'assure qu'automatiquement la fixation de la demande effective se fasse à un niveau suffisant pour réaliser le "plein emploi". Si les commandes attendues par les entreprises sont insuffisantes, il y aura chômage ; la baisse des salaires n'est généralement pas un moyen de résoudre les difficultés car elle provoque une baisse de la demande aux entreprises qui conduit celles-ci à réduire l'emploi. La baisse des salaires n'est donc pas dans cette théorie la solution pour lutter contre le chômage.

Une des solutions pour lutter contre ce fléau que préconise Keynes, est l'intervention de l'Etat pour stimuler la demande effective. Ces interventions se

traduisent par la mise en oeuvre de politiques de soutien de la demande. Ainsi, en situation de chômage, l'Etat doit augmenter ses dépenses et/ou baisser les impôts en laissant se creuser le déficit budgétaire, de façon à ce que " l'injonction de pouvoir d'achat dans l'économie soit supérieure à la ponction". A cela s'ajoute une politique monétaire spécifique, des courbes (Phillips) qui expliquent le problème du chômage (le chômage s'accompagne d'un ralentissement de l'inflation..on joue donc sur l'inflation pour lutter contre le chômage...)....Dans l'après guerre, les économies occidentales dont la notre, croient avoir trouvé avec la théorie de Keynes la panacée pour lutter efficacement contre le chômage. Si les théories keynésiennes ont triomphé antérieurement aux années soixante-dix, aujourd'hui, l'installation du chômage massif dans notre société montre clairement les limites de cette politique. Si d'autres courants, comme celui de l'école du Déséquilibre, ont tenté d'adapter les théories néo-classiques et keynésienne à notre conjoncture, on peut s'interroger sur leurs perspicacités.

Pour résumer l'approche du chômage par ces courants classiques et keynésiens, je reprendrai les quatre types d'équilibre qui ont été proposés par Edmond Malinvaud (ancien directeur de l'INSEE et représentant du courant du déséquilibre, courant qui tente d'intégrer les acquis des auteurs néo-classiques et keynésiens).

Le premier type d'équilibre correspond à la situation keynésienne avec un excès d'offres sur le marché des biens et un excès d'offres sur le marché du travail ; on peut parler alors d'un chômage keynésien contre lequel les politiques de relances usuelles ont des chances de garder toute leur efficacité.

Le deuxième type se traduit par un excès d'offre de travail : des demandes d'emploi, avec un excès de demandes de biens, pour des offres insuffisantes. Dans cette situation, les entreprises ne peuvent pas répondre à la demande car elles ne peuvent le faire dans des conditions rentables, le taux de salaire étant trop élevé.

La troisième situation théoriquement possible correspond à un excès d'offres de biens et à un excès de demandes de travail, ce qui semble difficilement concevable.

Pourquoi les entreprises auraient-elles tendance à embaucher au-delà des possibilités du marché du travail dans un contexte de surproduction ?

Enfin, la quatrième situation se caractérise par un excès de demandes sur le marché des biens et un excès de demandes sur le marché du travail. Il s'agit d'une situation de surchauffe qui, les prix étant rigides, donne lieu à une inflation contenue.

Ces équilibres reposent en partie sur un dilemme rentabilité/débouchés. Le chômage keynésien qui diminue la demande, entraîne une baisse de production, donc

de rentabilité. Le chômage classique qui entraîne une baisse des salaires diminue également la demande.

Quelles solutions proposer pour lutter efficacement ? Marx considère que le chômage est inhérent à l'économie capitaliste, la logique du développement du capitalisme poussant au sous-emploi.

** Les théories marxistes*

La logique du profit dans le système capitaliste pousse mécaniquement les capitalistes à investir en privilégiant l'accumulation en moyens matériels par rapport aux dépenses en travail direct, en substituant le capital constant au capital variable. En effet, pour les capitalistes, accumuler, c'est augmenter leurs richesses et le progrès technique et la concurrence poussent à ce remplacement. En utilisant des techniques plus performantes, l'entreprise réduit ses coûts de production, elle augmente ainsi son profit. Elle peut vendre à un prix bien supérieur à sa valeur, un produit. Mais ce processus entraîne une augmentation générale de la part du capital matériel dans la production et se traduit par une diminution de la valeur des marchandises. Moins de valeur créée avec plus de profit contre laquelle les capitalistes luttent en comprimant les salaires (ce qui limite le pouvoir d'achat). Ces mécanismes conduisent à des crises de surproduction inhérente au capitalisme. Cela entraîne un chômage important.

Le chômage trouve donc ici son origine à la rentabilité trop faible et à des débouchés insuffisants.

Marx qualifie les chômeurs " d'armée de réserve industrielle". Il entend par là, le fait que les capitalistes, avec la masse de chômeurs, contiennent les salaires au minimum et parviennent à maintenir leurs profits. Les chômeurs sont donc indispensables pour la poursuite de l'accumulation et du développement capitaliste. Le plein emploi risque d'entraîner une trop forte hausse des salaires qui freinerait le profit et l'accumulation.

Ce schéma était sans doute pertinent au XIX^e siècle où le capitalisme concurrentiel connaissait une croissance très extensive. Dans un capitalisme concurrentiel où la croissance est plus intensive et moins concurrentielle, ce schéma perd de sa pertinence. L'aspect régulateur du chômage n'est pas vraiment évident.

Notons que les théories marxistes classiques ont été rénovées et enrichies par des chercheurs, tel Jacques Valier professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X. Ce dernier, dans un ouvrage en deux tomes : "Une critique de l'économie politique", explique les fondements et le fonctionnement contradictoire du

capitalisme. Dans le premier tome, l'auteur présente la théorie de la valeur, en mettant essentiellement l'accent sur le concept de travail abstrait, avant d'analyser l'exploitation capitaliste. Dans le deuxième tome, il explique le fonctionnement contradictoire du capitalisme qui s'exprime par la baisse tendancielle du taux de profit. Au coeur de cette loi se trouve l'Etat. L'auteur étudie donc la place de l'Etat.

Rénové, le marxisme permet-il de trouver des solutions aux trois millions de chômeurs en France ?

Les néo-classiques, les keynésiens et les représentants du courant du déséquilibre (synthèse des théories néo-classiques et keynésiennes) apportent-ils davantage d'espérance pour sortir de cet impasse qu'est le chômage ?

Il me semble que ces diverses théories économiques ont aujourd'hui un point commun. Elles attendent et espèrent le retour du "plein emploi". Or, selon une étude réalisée en 1985 par le commissariat général du Plan, des éléments de calculs fort simples montraient que :

" Pour ramener en l'an 2 000 le chômage en France à son volume de 1973, il faudrait, selon les hypothèses adoptées sur la flexion des taux d'activité, créer entre 250 000 et 400 000 emplois par an ;

or, dans sa période de plus forte croissance, entre 1959 et 1974, l'économie française a créé en moyenne 160 000 emplois par an..." (7).

Bien que ces prévisions soient approximatives, l'ordre de grandeur est tel, qu'un retour au plein emploi ou proche de celui qu'on a connu durant les Trente glorieuses semble impossible. Les mécanismes du fonctionnement des économies de marchés industrialisées se sont métamorphosées. La réalité de ces économies a changé.

Face au chômage, les spécialistes de l'économie (et leurs outils, leurs théories) sont dans une position de désarroi, incapables de proposer des solutions pertinentes. L'aveu d'Edmond Malinvaud en 1987 devant un public réuni par la fondation Saint-Simon est fort révélateur : "[...] les théoriciens de l'économie doivent se sentir mal à l'aise quand ils réfléchissent sur ce qui se passe dans nos pays depuis quinze ans. [...] Les économistes ont peu alerté nos sociétés de ce qui les attendait et leur ont mal indiqué la voie à suivre. [...] En prônant la régulation macro-économique à court terme, avant et après le déclenchement de la crise, les économistes ont contribué à l'aveuglement collectif." Très sévère, Edmond Malinvaud ne s'épargne pas non plus : "Proche des milieux décisionnels français tout au long de ces années, j'ai le sentiment de n'y avoir pas tenu mon rôle [...]. J'estime ne pas avoir donné les avertissements et avis adéquats [...]. Cela provient aussi de ce que seule l'objectivité aurait légitimé un témoignage que je ne me suis pas senti en droit d'exprimer

fortement, dès lors que la science économique, trop incertaine, me refusait ce label d'objectivité."

Alors, comment en est -on arrivé là ?

4. Les causes du chômage

Nombre d'hypothèses sont avancées. Elles se croisent et s'entremêlent. Chacune à leur tour ont servi d'excuse. On a avancé à deux reprises les chocs pétroliers (1975-1976 et 1980-1981). A un autre moment, on a trouvé l'explication dans les difficultés monétaires (le dollar triomphant, le dollar en perte de vitesse...). Il y a aussi les changements dans les taux d'intérêts, les déficits budgétaires. Le non investissement au profit de "l'argent facile", "l'économie de casino".

Toutes ces causes, ces explications sont sans aucun doute valables. Mais ces crises successivement s'inscrivent vraisemblablement dans une mutation profonde de notre société, de nos sociétés, et plus particulièrement au niveau du système productif. On assiste à une nouvelle révolution industrielle qui prend la place des acquis de la précédente. Le tertiaire occupe aujourd'hui une place prépondérante. Les nouvelles technologies modifient les données. Entre la compétition internationale et l'obsolescence de l'ancien système productif, il n'est pas étonnant que de nouveaux métiers apparaissent et que d'autres disparaissent. Les métiers, les formations, les qualifications sont complètement bouleversés. L'adéquation emploi-formation est difficile. L'offre ne correspond plus à la demande. Les travailleurs sont renvoyés chez eux. Ajoutons à cela, l'évolution démographique à laquelle s'ajoute la croissance de la population active féminine. "Selon l'INSEE, il faudra attendre l'an 2003 pour voir diminuer le nombre d'actifs, c'est à dire le nombre de personnes en âge de travailler et qui souhaiteraient le faire [...]. Logiquement, les choses ne peuvent pas s'arranger. Actuellement, 200 000 personnes supplémentaires se présentent sur le marché du travail chaque année[...]. Les femmes, qui ont imposé leur présence sur le marché du travail, auront des comportements qui les rapprocheront de plus en plus de ceux des hommes...Les besoins des entreprises et des administrations se transforment avec l'extension du salariat, la croissance des secteurs tertiaires et le développement du travail à temps partiel. Dans ce contexte nouveau, la femme aura autant de chances-et de droits- que l'homme..." (8).

Bref, quand bien même l'ensemble de ces arguments peut être justifié, les véritables causes du chômage sont sans doute à trouver dans les fondements, les

soubassements de notre société moderne. Un modèle sur lequel tout repose, semble avoir vécu. Remettre en question, réviser un schéma qui nous a, des années durant, structuré, n'est pas une tâche facile. Pourtant, peut-on continuer à espérer que le "plein emploi" tel qu'on l'a connu durant les Trente-glorieuses soit de retour ? Tout laisse penser que cela est impossible. Les conditions ne sont pas réunies, comme on l'a vu précédemment, le taux de croissance qu'il faudrait atteindre pour atteindre le plein emploi est un objectif utopique.

En fait, la notion de "plein emploi", à laquelle nous sommes très attachés, découle directement des conditions privilégiées des années 70, et ne peut être d'actualité. Cette notion est niée par la crise et les mutations que connaît notre société. Puisant ses premières origines dans la révolution industrielle, notre monde a connu ses phases d'enfance, d'adolescence et d'adulte (Trente-glorieuses), et traverse aujourd'hui une phase de déclin. Dans ce déclin, est entraîné également tout un système de valeurs, de normes et d'organisation. Le taylorisme avec ses productions à la chaîne et le travail éclaté et uniforme qui en résulte, n'est plus d'actualité. Si le taylorisme nous a apporté quelques bienfaits (embauches de personnes peu qualifiées, gestion de la mutation agricole...), aujourd'hui, ce système, si on ne trouve pas de solutions adéquates, se retournera contre nous.

Pourtant, on continue à préconiser au niveau politique, des solutions qui ne sont plus en phase avec la réalité. Le dogme du plein emploi prédomine encore au risque de voir un système s'écrouler sans qu'il soit remplacé par un autre plus adéquat. Des signes sont là pour nous avertir qu'il faut changer. Je ne prendrai pour exemple que celui du dispositif de protection sociale qui a été pensé en partie par la notion de plein emploi. Aujourd'hui, avec plus de trois millions de chômeurs, la sécurité sociale pour l'assurance maladie est en déficit. Raison : manque de recettes. Le régime ne peut plus s'équilibrer quand les cotisations sociales rentrent moins. L'assurance chômage est également mal en point. Tant que le chômage n'était qu'un accident de parcours, l'Unedic pouvait anticiper et gérer au mieux ses ressources. Le nombre de salariés qui cotisent diminue. L'Unedic révisé en permanence les conditions de versements des indemnités (à la baisse!) et se trouve en permanence dans le rouge. De même, l'assurance vieillesse n'est pas au mieux de sa forme. Moins de recettes, plus de difficultés pour payer les retraites.

La disparition du plein emploi entraîne la décadence de tout un édifice sur lequel repose notre société. Faut-il pour autant laisser faire ? Quelles solutions envisager pour faire face à une nouvelle réalité socio-économique ? Je ne pense pas

que la persistance, l'entêtement, l'aveuglement des politiques qui refusent de rompre avec un mode d'organisation du travail qui n'est plus d'actualité, soient une solution. On ne peut rester éternellement dans cette "société bloquée" (9).

S'imaginer t-on vraiment quelle est la vie d'un chômeur ? Quel sens peut-il donner à sa vie quand il est exclu de la société ? Quand on sait que la majeure partie de ce qui constitue la première richesse d'une nation (les jeunes) ne parvient pas à connaître la sécurité par l'emploi et encore moins l'épanouissement par le travail, on est en droit de se poser un certain nombre de questions.

L'exclusion qui s'accroît jour après jour, est-elle tolérable ? Quelle autre forme d'organisation peut-on proposer ? Le travail, comme tous les biens, peut-il être équitablement partageable ? Peut-on inventer ou réinventer de nouvelles sphères autres que le travail où l'individu puisse donner sens à sa vie et s'épanouir pleinement ?

Enfin, que penser de la sacralisation du travail, de l'épanouissement par le travail ?

L'exemple des jeunes montre de façon criante, que le travail est remis en cause dans notre société. Quelles solutions peut-on envisager pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à plus de bonheur ? Avant de conclure sur l'avenir de la sacralisation du travail et plus particulièrement sur l'avenir du compagnonnage, je vais dans le chapitre qui suit, tâcher d'apporter des éléments de réponses à l'ensemble de ces questions capitales.

Chapitre III : *Le travail remis en cause*

On a vu que la montée du chômage est dûe en grande partie à la faillite du modèle taylorien de production et au fait que la notion de "plein emploi" est désuète. La notion même de chômeur telle que les Trente glorieuses l'a établie, ne semble plus correspondre à la réalité. Les évolutions en cours vont vraisemblablement remettre en question cette notion du chômage. Si les incertitudes sur les marchés, les nouvelles exigences de flexibilité et de qualité, les nouvelles technologies sont des signes de remise en cause de la conception institutionnelle du travail, l'exclu qu'est le chômeur est le meilleur révélateur de la crise. Prenons comme exemple le chômage des jeunes.

Statistiquement, il est prouvé que les jeunes, proportionnellement, chôment encore plus que les adultes. Les différents dispositifs qui se succèdent depuis plus de dix ans n'ont pas freiné la poussée du chômage. Dans les ANPE ou les Missions Locales, on gère de "vieux" jeunes qui, de mesures (TUC ; CES ; SIVP...) en mesures se retrouvent au bout de cinq ans ou plus, à la case départ : chômeur. Ce piétinement des jeunes devant les portes de l'emploi est révélateur : " Révélateur des difficultés d'un système scolaire qui a du mal à surmonter sa crise de croissance ; révélateur d'une profonde mutation économique -le passage à une société "postindustrielle qui tend, à l'occasion d'une "modernisation" à marche forcée, à faire voler en éclats le cadre de l'emploi stable, classique, protégé et établi au cours des "Trente glorieuses"..." (10).

Le spectre du chômage des jeunes reflète à lui seul, la rupture qui s'opère dans notre société. Et la crise qui en est à l'origine, n'est pas passagère . "Une des caractéristiques de la situation actuelle est que dans la majorité des pays, les dispositifs de protection sociale, d'aide sociale, de formation, de préparation et d'obtention d'un emploi salarié ont été débordés par les conséquences sociales et économiques de la crise. Crise qui ne doit pas être interprétée comme un passage difficile, un blocage provisoire, mais comme une remise en cause, une rupture des mécanismes sociaux et économiques qui avaient permis, après la seconde Guerre mondiale, une croissance régulière, continue, du niveau de vie. Une des conséquences les plus visibles a été la remise en cause des politiques sociales de gestion de la main-d'oeuvre construites en périodes de croissance" (11).

Le niveau de chômage des jeunes en France et dans les pays de la CEE est très alarmant . En 1988, les moins de 25 ans représentent le tiers des chômeurs des 32 pays représentés au Conseil de l'Europe et presque 38% de ceux de la CEE.

Si en France, la mise en place de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et le train de mesures qui va avec, ont permis jusqu'ici de banaliser la situation des jeunes chômeurs et d'endiguer un mécontentement légitime, le problème de fond demeure. Les jeunes qui sortent du système scolaire et passent par une multitude de mesures (stages...) sont en fait dans une situation d'exclusion.

Leur socialisation qui s'effectuait en grande partie jusqu'ici dans et par le travail, n'a plus cours. Cela peut facilement déclencher à terme une explosion sociale. Le 2 juin 1983, le Comité économique et social des communautés européennes faisait part de ses craintes : "Si le chômage des jeunes devait seulement se maintenir à son niveau actuel et, bien pire encore, si ce niveau s'élevait -et ce ne sont pas des hypothèses à exclure-, il faudrait craindre que les fondements de la démocratie et de la société ne fussent mis en péril. Tout ce qui contribue à provoquer des situations de marginalisation est un facteur de déstabilisation". Dix ans après, le chômage des jeunes a empiré ! Et ce n'est pas à coups de CES ou de RMI que l'on peut combattre le chômage. Il est également "illusoire de prétendre créer vite, dans les services ou les industries de main-d'oeuvre, ne serait-ce qu'un quart des emplois permanents nécessaires à cette masse de chômeurs" (12). Cela ne sous-entend pas qu'il faille abandonner les politiques sociales de lutte contre l'exclusion, ou abandonner la recherche de créations d'emplois ou encore mettre au placard radicalement tout ce qui a été entrepris jusqu'ici, telles les politiques de développement local. Non, il convient davantage de maintenir ses amortisseurs tout en oeuvrant à d'autres niveaux qui correspondent peut-être davantage à la réalité.

On a vu qu'un nouveau paysage se détache à l'horizon. Le plein emploi est battu en brèche et donne naissance au "chômage à temps plein". On voit émerger par exemple le travail à temps partiel qui entrerait aujourd'hui pour plus de 9% dans le volume d'emploi. Ces formes nouvelles sont peut-être un prélude à l'emploi normal de demain ou un substitut au chômage.

Le partage du travail est peut-être une solution à envisager. Face à l'exclusion et à la misère qui va de pair, on peut également prévoir des solutions redistributives qui consistent à assister financièrement les exclus. Ou encore, oeuvrer pour que de nouvelles sphères d'expression, autres que celles du travail, soient exploitées pour permettre à l'homme de donner sens à sa vie. La sacralisation du travail qui ne s'inscrit pas uniquement dans la sphère de production, reste peut être encore d'actualité. Le compagnonnage en est un témoin oculaire. Examinons l'ensemble de ces solutions.

Chapitre IV : *Des solutions*

1. Le partage du travail

Quel est le sens de l'expression "partage du travail" largement usitée ces derniers temps ? Que recouvre cette expression ? Réduction de la durée du travail sans réduction de salaire, réduction du salaire sans réduction de la durée du travail, réduction à la fois de la durée du travail et du montant du salaire ?

Le partage du travail recouvre-t-il un scénario paupériste, misérabiliste ou un scénario prospectif positif ?

Nous évoquerons deux approches du partage du travail qui ont comme point commun, un élément que nous développerons dans la partie qui suivra : la libération du temps de travail.

La première approche du travail est une approche "multi-objectifs". Elle associe le travail à temps partiel et le développement de la pluri-activité. La seconde approche implique une diminution du temps de travail pour mieux partager, à laquelle s'adjoint un mécanisme de redistribution distinct du salaire : le deuxième chèque.

Première approche : "multi-objectifs".

Cette approche du partage du travail implique "le développement parallèle du travail à temps partiel et de la pluri-activités [...] comme un mécanisme souple et modéré d'adaptation permanente de l'offre de travail aux besoins de la société" (13). Développement qui n'exclut pas l'action macro-économique qui détermine pour beaucoup l'environnement économique.

Ici, l'idée défendue est qu'il faut pour limiter le chômage, assouplir le fonctionnement de l'organisation du travail dont la rigidité première est associée à une règle qui semble désuète du "métier unique, à temps plein et à vie". Le chômage apparaît comme un signe de difficulté d'intégration d'un progrès technique. Nos systèmes de formation et d'intégration ne suivent pas le même rythme que le progrès technique. Ce dernier exclut du monde productif ceux (la majorité) parmi les travailleurs qui ne sont pas capables de s'adapter aux nouvelles technologies. S'il est vrai que le progrès technique aux dires de François Valette tend à faire disparaître une ancienne forme de travail, il génère simultanément de nouvelles activités liées d'une part, aux nouvelles technologies et d'autre part, à l'augmentation du temps libre.

" Nous passons ainsi beaucoup de temps à inventer des machines qui suppriment une partie de notre travail. Il nous faut ensuite "inventer" du travail que nos machines ne peuvent pas faire, mais qui facilite ou perfectionne ce qu'il nous reste à faire, pour laisser à ceux qui n'ont plus rien à faire autant d'occasions d'être encore utiles" (14).

Et l'occupation de ce temps libre, libéré par le progrès, suscite de nouvelles demandes de structures, d'équipements, de biens et de services, génératrices, à leur tour, d'activités.

Le progrès entraîne donc une multitude de nouvelles activités qui nécessitent de nouvelles compétences. Et pour répondre à ces besoins, il faut complètement revoir le système éducatif. Dans ces conditions, on ne peut plus former les travailleurs comme hier, avant leur entrée dans la vie active, une fois pour toute et autour d'une seule génération de techniques. Et pour que l'homme puisse s'adapter à cette réalité, il faut revoir le système de formation. François Valette suggère que les formations initiales doivent être aussi générales que possible et conçues en terme "d'apprentissage de méthodes pour apprendre", plutôt que de prétendre fixer le lot des connaissances utiles et y arrêter le "niveau" des individus. Ces formations restent l'investissement le plus sûr qui puisse se réaliser sur les individus. Au niveau de la formation professionnelle, François Valette préconise qu'elle soit offerte de façon continue ou par périodes et soit systématisée et mieux reconnue, c'est à dire normalement payée.

Mais précisons quand même, que les nouvelles activités liées aux nouvelles technologies génèrent quoi qu'il en soit moins d'emplois. Car un des buts essentiels du progrès, est de supprimer le travail.

Alors, quand bien même nous aurions du personnel hautement qualifié, polyvalent et capable de s'adapter rapidement aux changements technologiques, il n'y aurait pas de travail pour tout le monde. Mieux répartir le travail entre les hommes apparaît donc comme un impératif si l'on ne veut pas s'enraciner dans une société duale où l'on retrouve d'un côté ceux qui travaillent, et de l'autre les chômeurs. Cette inégalité est incompatible avec nos principes démocratiques et ne peut être acceptée, ni même tolérée.

Bref, il convient d'intégrer le progrès "en sachant que cela implique une réorganisation qui ne peut se faire en un jour. Le problème posé à court terme est que les transformations nécessaires sont nombreuses et complexes, pour arriver à mieux partager, à nouveau, entre tous les acteurs du jeu socio-économique, un produit global que de toute façon, les progrès améliorent ou font croître..." (15).

Ce qui est suggéré dans cette approche est d'adapter les ressources humaines aux besoins en travail, en s'appuyant sur le développement du travail à temps partiel et de la pluri-activité. Selon ceux qui préconisent cette approche, cela permettrait d'atteindre les vraies causes des injustices qu'introduit le chômage : l'indivisibilité actuelle des emplois (qui gêne la répartition entre les travailleurs de ce qui doit ou pourrait se faire), et l'inadaptation des formations (qui freine le développement des nouvelles activités).

Cette conception du partage du travail doit, selon Valette, pour être efficace, s'accompagner d'un certain nombre de conditions :

- La crise actuelle engendre la perte d'activités et en génère d'autres. Pour s'adapter à ces nouvelles activités, il est impératif de développer la "mobilité spatiale". Cette mobilité est difficile à promouvoir " dans l'acception habituelle où l'on souhaite déplacer des bras et des têtes sur de longues distances, pour des emplois uniques et à plein-temps impliquant de longues absences ou des déménagements. [...] De nombreux salariés pourraient donc se déplacer un peu plus ou un peu moins pour changer d'emploi et/ou, de façon journalière, hebdomadaire ou saisonnière, répondre simultanément à plusieurs offres de travail à temps partiel..." (16). François Valette se réfère pour développer cette mobilité sur les concepts de métropole régionale et de bassin d'emploi. Selon cet auteur, le fractionnement du travail permet d'assouplir le fonctionnement économique et profiterait aux employeurs et aux employés.

Une des critiques que l'on peut formuler à cette vision est qu'une telle mobilité est lourde de conséquence au niveau affectif et matériel chez l'individu. Les problèmes affectifs qu'engendre une telle mobilité sont difficilement compensables (nouvelle gestion dans le couple pour ceux qui sont mariés...). La mobilité entraîne des frais supplémentaires qui sont à la charge de l'employé (déplacements, logement, temps passé dans les transports...) ; une compensation financière serait donc à prévoir si cette pratique se généralisait.

- La mobilité temporelle est à développer, afin que chacun "maîtrise mieux la répartition de ses efforts, à court terme [...] ou durant sa carrière. Cette mobilité [...] définie sur des formules très efficaces de gestion des ressources humaines, pour assurer une correspondance aussi exacte que possible entre offre et demande de travail [...] le travail peut dans une certaine mesure se diviser et se transporter, se transformer et s'adapter : ces qualités sont autant de puissants facteurs de performance et d'économie, encore peu valorisés dans nos systèmes productifs..." (17). Cette mobilité temporelle ne me semble pas aller à l'avantage des employés. Elle rappelle la notion de flexibilité chère aux employeurs. Par ailleurs, cette mobilité pose un problème éthique : peut-on, au nom de la raison économique, assujétir un

individu qui sera obligé de vivre selon le rythme de l'entreprise. Comment dans ces conditions, l'individu peut-il gérer son temps libre ? Comment peut-il programmer ses activités de loisirs s'il est contraint de travailler de façon peu prévisible ?

- Enfin, une autre condition qu'il ne faut pas oublier est la mobilité fonctionnelle. Selon Valette, elle concerne la capacité et la volonté que beaucoup de salariés ont, de faire plusieurs métiers durant leur vie active. "Ces aptitudes, quasiment ignorées dans le fonctionnement actuel, ne se réalisent en général que sur de courtes périodes, chacun pouvant être conduit chaque jour à une certaine diversité de tâches. Le sort du commun des salariés est trop souvent de s'user dans une fonction unique, figés dans leur statut de départ et dans un même environnement social durant toute leur vie active...". Cette vision de Valette implique une aptitude à la polyvalence qui nécessite de la part des salariés des formations permanentes. Beaucoup de chemin reste à parcourir dans ce domaine !

Retenons également que si une des conséquences de la mobilité fonctionnelle est d'enrichir les tâches et fonctions des travailleurs, on retrouve une similitude avec une forme d'expression par et dans le travail, expression qui resterait donc d'actualité. En cela, on fera avant de passer au prochain point de notre exposé, un rapprochement avec la notion de sacralisation du travail.

Réunir ces conditions pour que le partage du travail soit plausible nécessite un bouleversement dans les mentalités, tant chez les employeurs que chez les employés. Car cette approche au-delà de l'action contre le chômage a pour ambition d'esquisser un projet de société plus proche de la réalité (plans de carrières multifonctionnels, partage de la fonction publique, meilleure adéquation emploi/formation, meilleures transitions de l'entrée et la sortie de la vie active...).

Deuxième approche "partager le chômage"

Cette approche dite de "partage du chômage" et non de "partage du travail" , s'appuie sur des expériences où certains travailleurs pour éviter d'être licenciés, ont accepté de diminuer brutalement leurs salaires. Cela sous-entend que la notion de partage du travail fait penser " à un gâteau de taille limitée devant lequel sont assis des enfants. Survient un enfant supplémentaire que l'on n' avait pas invité. Il faut partager, au sens de réduire la part de chacun. Résultat : chacun va avoir moins à manger" (18). Mais, selon Guy Aznar (auteur d'un livre sur le partage du travail), cette analogie, induite par le mot "partage" ne correspond pas à la réalité. "La

richesse de notre société, mesurée par la croissance, ne diminue pas. Même si elle suit un cours cyclique avec des hauts et des bas (nous sommes provisoirement dans le creux), elle augmente sur la durée de 2 à 3% par an en moyenne. Ce qui diminue, par contre, c'est le temps nécessaire pour fabriquer le "gâteau", pour produire la richesse collective. Ce qui diminue, c'est la peine, non le profit. Il n'y a donc aucune raison d'avoir un discours d'appauvrissement, comme le laisse entendre l'expression "partage du travail" [...]" (19). Selon Guy Aznar, l'erreur est de croire encore que c'est le travail seul qui génère la richesse et de ne considérer le salaire que comme seule source de revenu. La machine génère des richesses sans travail et dans l'avenir, l'usine aura de moins en moins besoin de travailleurs.

Ici, l'auteur s'oppose à Valette. Il n'est pas question de glissement d'activité et de rechercher une adaptation à la pluri-activité qui maintiendrait le travailleur actif, mais de diminuer le travail, de travailler moins tout en maintenant un revenu.

A côté du couple patron/salarié, apparaît un troisième partenaire : l'ensemble des citoyens d'une collectivité profitant d'une richesse "venue d'ailleurs", représentée par l'Etat. La réduction du travail fait intervenir une autre forme de rémunération . L'auteur propose d'inventer un nouveau mécanisme distributif, distinct du salaire. Il nomme ce système le "deuxième chèque".

Cette indemnité de redistribution de l'emploi "consiste à saisir la richesse produite collectivement, par des mécanismes fiscaux existants (revenus, consommation, etc.) ou nouveaux (énergie), et à le reverser de manière à faciliter la réduction du temps de travail [...] .Il s'agit de favoriser la réduction du temps de travail et de libérer ainsi du temps pour chacun..." (20). L'auteur propose de réduire dans un premier temps le temps de travail à 32 heures, sous réserve de faire tourner plus les machines et les équipements et de compenser la perte de salaire par une indemnité payée en partie par l'entreprise et par la collectivité. Il suggère de faciliter le passage au "temps libre choisi". Le travail en tant qu'élément de structuration de l'individu perd du poids au profit du temps libre. La question que n'aborde pas Aznar est :

Ici, ce qui n'apparaît pas, c'est l'utilisation du temps de loisirs. Il faut pour mieux comprendre ce qu'implique plus de temps de loisirs, se reporter aux théories d'André Gorz que nous aborderons un peu plus tard. Nous allons voir maintenant le concept de Revenu Minimum Garanti (RMG).

2. Revenu minimum garanti " "RMG"

Une des ambitions du partage du travail est de s'adapter à la société nouvelle qui se dessine devant nous. Les idées que nous allons maintenant exposer autour du revenu minimum garanti, ont quant à elles, l'ambition de faciliter l'organisation de cette société naissante, où le travail ne serait plus porteur des mêmes valeurs.

Avant tout, éclaircissons cette notion de revenu minimum garanti en distinguant d'une part le revenu "complétif" et d'autre part, le revenu "substitutif".

Le Revenu Minimum "complétif".

Le revenu minimum "complétif" est une prestation sociale parmi d'autres, qui s'intègre à la protection sociale existante et la complète. Son objectif est d'assurer que personne ne soit jamais sans rien pour vivre. L'exemple français est celui du RMI.

Le RMI est comme on le sait, une prestation monétaire. Le RMI est un droit, c'est l'expression de la solidarité nationale envers les plus démunis. Mais cette forme de RMG complétif se distingue par sa finalité : l'insertion. L'ambition du RMI était (est encore ?) qu' au-delà de l'indispensable garantie de ressources, le RMI vise l'insertion de son bénéficiaire dans la vie normale.

Ce fameux I de RMI a été dès le début contreversé. L'insertion ne se décrète pas, à la différence de l'assistance. Les évaluations relatives au RMI sont là pour le confirmer !

L'expérience du RMI servira peut-être à long terme à une éventuelle mise en place d'un revenu minimum "substitutif".

Le revenu minimu "subsitutitif".

Le revenu "substitutif" a pour vocation de se substituer à la majeure partie des prestations en espèces. Pour certains, ce revenu est une "allocation universelle" versée sans condition de ressources et sans limitation dans le temps versée à l'individu, qu'il soit pauvre ou riche, jeune ou vieux, actif ou inactif. Pour d'autres, le RMG substitutif est une allocation compensatoire généralisée, versée sous condition de ressources à chaque individu. Dans tous les cas, le RMG substitutif permettrait d'atteindre trois objectifs : la simplification de la protection sociale, l'éradication de la pauvreté et comme on l'a annoncé, l'organisation d'une société nouvelle.

La protection sociale en France est devenue très complexe. Il est difficile de distinguer les trois logiques de l'assurance, de l'assistance et du service qui fondent respectivement la Sécurité sociale, l'Aide sociale et l'Action sociale.

Ces trois logiques poursuivent trois objectifs indépendants : compenser le coût de l'enfant, encourager l'expansion démographique, promouvoir la justice

sociale. A ces trois niveaux, on retrouve de nombreux revenus minimum qui diffèrent dans leur nature, leur niveau, leurs conditions d'accès. On retrouve par exemple, l'allocation de solidarité qui a pour vocation d'assurer un minima, ou encore l'allocation au jeune enfant...bref, la protection sociale est complexe et coûteuse. Elle n'est pas efficace à 100%. Bon nombre d'individus ne connaissent pas leur droits. Cette complexité peut générer l'exclusion. Dans ces conditions, tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité de simplifier le système de protection sociale pour en diminuer d'une part le coût, et améliorer d'autre part son efficacité. Le Revenu minimum substitutif pourrait permettre cette simplification de la protection sociale.

Cette simplification consisterait pour les partisans de l'allocation universelle de supprimer toutes les prestations en espèces. De même pour ceux qui prônent l'impôt négatif sur le revenu, excepté la conservation des prestations chômage. Notons ici que ce champs de la simplification de la protection sociale est mal mesuré. Le RMG repose "sur la logique de la souveraineté du consommateur, contradictoire avec la philosophie actuelle des prestations en espèces, toujours réalisées dans des fonctions (logement, santé...) où des populations cibles (personnes âgées, handicapées...) [...]. Ce n'est plus le malade qu'on assure, mais le consommateur qu'on solvabilise..." (21). Si l'on considère que la société ne peut dégager toute sa responsabilité pour les personnes les plus défavorisées, alors le RMG rencontre deux limites :

- l'action préventive pourrait prendre la forme d'une tutelle plus importante sur les personnes inaptes à utiliser correctement le RMG pour satisfaire leurs besoins vitaux.

- l'action curative nécessitera toujours des prestations spécifiques (sans doute en nature) . Le RMG ne pouvant pourvoir à des frais inattendus et coûteux. Comment articuler deux logiques (deux idéologies) qui s'opposent ? : celle de l'allocation universelle et celle tant décriée, l'assistance ? La simplification que permet le RMG substitutif est orientée vers les besoins vitaux et remet en question l'égalité dans la sécurité (action curative nécessitant une prise en charge spécifique non prévue par le RMG).

Par contre, l'argument qui fait du RMG un instrument de lutte contre la pauvreté est pertinent. Pour ses partisans, le revenu substitutif serait une arme absolue contre la pauvreté. Ce qui pose problème, ce sont les modes de financement du RMG. Selon certains, il faudrait tout simplement redéployer les masses financières affectées actuellement aux prestations sociales. Pour d'autres, il conviendrait d'utiliser la fiscalité ou la monnaie en mettant en place une banque de

solidarité nationale. Mais quand bien même le RMG substitutif serait mis en place, on peut s'interroger sur son efficacité face à une pauvreté constituée où le pauvre n'est pas seulement un être insolvable. Enfin, les plus optimistes voient dans le RMG substitutif le moyen de se libérer de la contrainte économique et d'organiser la justice sociale. Le RMG deviendrait un principe aidant la mise en place d'une nouvelle organisation sociale, ou, comme on l'a vu, le temps de travail est diminué et laisse place à un temps "choisi". Avec le RMG substitutif, tout le monde serait en mesure de "participer". Participation qui est le fondement même de la société.

Le RMG substitutif peut apparaître comme utopique, tout comme l'était le système de protection sociale actuel lorsqu'il était à l'état de gestation. Il peut paraître utopique comme l'était le partage du travail il y a trente ans en arrière. Même s'il n'existe pas aujourd'hui, il alimente le débat dans les partis politiques, dans les administrations et chez les intellectuels. Joint à la notion de partage du travail, le Revenu minimum "substitutif" pourra peut-être répondre aux maux que rencontre notre société en mutation. Société qui aux dires de certains intellectuels comme André Gorz, remettrait en question une "croyance quasi-religieuse que "plus vaut plus", que toute activité- y compris la maternité, la culture, le loisir- est justiciable d'une évaluation économique et peut-être régulée par l'argent..." (22). L'avènement d'une nouvelle société implique une nouvelle "quête du sens".

3. Quête du sens

Selon André Gorz, "le travail à but économique n'a pas toujours été l'activité humaine dominante. Il n'est dominant à l'échelle de toute la société que depuis l'avènement du capitalisme industriel, il y a environ deux cents ans. Avant cela, dans les sociétés prémodernes [...], on travaillait moins [...] que de nos jours.

A tel point que les premiers industriels, au XVIII^e et au XIX^e siècle, avaient les plus grandes difficultés à contraindre leur main-d'oeuvre à venir travailler..." En rappelant cela, Gorz tâche de démontrer que "l'éthique du travail" et la "société de travail" sont des mouvements récents. Le devoir moral, l'obligation sociale, qui sont deux piliers de l'idéologie du travail actuel ne sont plus, aux dires de Gorz, d'actualité. Cette éthique du travail qui tendrait à dire qu'il faut travailler plus pour vaincre le chômage est devenue caduque. "La crise présente a impulsé une mutation technique d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent [...]. Celle-ci a pour effet et pour but des économies de travail rapidement croissantes, dans l'industrie aussi bien que dans les administrations et services. Des productions croissantes y sont assurées avec des quantités de travail décroissantes" (23). Cela sous-entend tout simplement

que le système de production n'a plus besoin que tout le monde travaille à plein temps.

L'éthique du travail est donc en crise. Gorz propose que l'on abandonne l'idéologie du travail, que l'homme se libère du travail. Précisons que l'auteur entend là, une libération du travail à but économique, qui correspond à un échange marchand. On travaille en vue d'un paiement. Le travail lié à des activités autonomes sans finalité économique, activités qui requièrent un "travail" au sens d'effort qui vise l'épanouissement, l'accomplissement de l'individu, peut-être encore d'actualité.

Le travail à but économique ne doit donc plus dominer dans notre société. L'économie requiert de moins en moins de salariés. L'homme peut aujourd'hui, et doit s'émanciper par rapport à la "rationalité économique".

La crise du travail doit être l'occasion pour l'homme de reprendre le pouvoir sur et dans sa vie. La réduction possible de la durée du travail sans perte de revenus peut l'y aider. Tout comme les partisans du partage du travail, Gorz pense qu'il est possible et nécessaire de réduire le temps de travail. Mais sur ce point là, il se distingue des autres auteurs en évoquant d'une part, les risques qu'engendre le développement de nouveaux services (pluri-activités de Valette...) : il considère que les services de "personne à personne", les petits boulots, (le temps partiel de Valette) sont en fait des emplois de domestique sous une forme modernisée.

D'autre part, il préconise de développer le champs des activités autonomes pour que le temps libéré soit exploité à des fins d'épanouissement personnel. Si l'on ramène le temps de travail annuel à 1 000 heures, le temps disponible peut être rempli par des activités que l'on entreprend sans but économique et qui enrichissent la vie d'un individu, " [...] des tâches culturelles et esthétiques tendant à éprouver et à donner de la joie, à embellir et "cultiver" le cadre de vie ; activités d'assistance, de soins, d'entraide tissant un réseau de solidarités et de relations sociales dans un quartier ou une commune ; développement des rapports d'amitié et des échanges affectifs ; activités éducatives et artistiques ; réparation et autoproduction d'objets et d'aliments "pour le plaisir" de faire soi-même et de préserver, de transmettre des choses auxquelles on peut s'attacher ; coopératives d'échanges de services etc..." (24).

Il situe bien sur ces activités en dehors de la sphère économique. Leur accomplissement n'est pas le moyen de parvenir à un résultat, à une satisfaction, "il produit directement lui-même ce résultat, cette satisfaction. Le temps consacré à ces activités est le temps de la vie elle-même. Il n'a pas de "prix".

Gorz explique que l'on peut rendre le niveau de revenus indépendant de la quantité de travail fourni en réduisant la durée de travail sans perte de revenus. Contrairement au Revenu Minimum Garanti, cette source de revenus ne s'appuie pas

sur une demande de politique sociale adressée à l'Etat. La formule proposée est la plus conforme à la tradition des ouvriers.

Pour lutter contre le chômage, outre le fait de réduire le temps de travail, Gorz suggère de réformer le système de l'éducation et prône l'acquisition d'une famille de compétences permettant la polyvalence et l'évolution dans un ensemble de métiers. Il précise qu'il faut mettre l'accent sur la capacité d'apprendre par soi-même.

L'approche de Gorz sur le travail se différencie de ce que l'on a vu jusqu'à maintenant. A la différence de l'Allocation Universelle (Revenu Minimum substitutif) ou de toute autre forme d'aide sociale qui dépend du pouvoir central, Gorz propose une "quête de sens" qui nous mène vers un nouveau projet de société où tout le monde peut travailler, mais travailler de moins en moins tout en vivant mieux. En fait, il nous invite à remettre la raison économique à sa place "subalterne, au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes".

Les solutions que l'on vient d'évoquer faciliteront-elles la transition vers une nouvelle organisation de la société, où le travail ne serait plus le seul moyen de subsistance, où un nouveau mode de distribution des revenus monétaires libérerait les individus du travail à vocation économique ? Où l'homme pourrait s'accomplir dans un ailleurs autre que celui du monde économique.

Il est peut-être trop tôt pour le dire mais le chômage massif qui s'est installé en France (et dans d'autres pays) remet bien en cause un des principes fondamentaux de notre société : le droit au travail. On a vu qu'un grand nombre de jeunes chômeurs ne parviennent pas à connaître la sécurité par l'emploi et encore moins l'épanouissement par le travail. Le droit au travail, en tant que moyen vital d'intégration sociale semble bien remis en question. Il laisse peut-être la place à un nouveau droit : le droit à l'insertion. Insertion qui ne s'appuierait plus à terme sur la seule activité économique, mais sur des activités inscrites dans le temps libre.

Ce droit à l'insertion pourrait être applicable grâce au Revenu Minimum Garanti. Ce dernier se substituerait au bulletin de salaire qui donne à ce jour une existence sociale. Ainsi, l'homme pourrait continuer à vivre, à s'épanouir sans que sa dignité soit atteinte.

Mais, est-ce pour autant que cette mutation du salariat avec celle du plein emploi remet en cause le travail situé aux autres niveaux que celui de l'économique. Gorz ne semble pas remettre en question le travail défini comme un effort pour parvenir à quelque chose. Le travail semble être le seul moyen d'accomplir, de réaliser, de créer ou de construire quelque chose. Même si la raison économique retrouvait "sa place subalterne", le travail resterait un principe actif dans les autres sphères de la vie (sociale, spirituelle...). Se cultiver, se forger un corps (s'il s'agit d'un

sportif) nécessite du travail. Le travail demeure donc un principe fondamental qui permet à l'homme de se forger une identité. Ce postulat est-il partagé par les différents partenaires socio-économique ? Quelles solutions proposent ces différents partenaires pour sortir de la crise, ou pour mieux gérer la crise ?

4. Solutions de différentes organisations

a) Partis Politique

Loin d'être exhaustive, mon analyse se limite volontairement aux principales propositions des partis les plus représentatifs : CDS, MRG, PCF, PS, RPR, UDF, PARTI DES VERTS.

Pour le PCF (Parti communiste français), "les travailleurs ont été sacrifiés au nom de la modernisation". Alors que dans les secteurs de haute technologie et les entreprises multinationales les profits croissent, on assiste à des programmations permanentes de plans de licenciements. Ceci est pour le PCF inacceptable. De plus, "les efforts de formation, de qualification ont cessé d'être une garantie contre les exclusions comme en témoigne la forte progression du chômage des cadres...et l'entrée en chômage de longue durée d'un nombre croissant de jeunes diplômés". C'est à partir de ce constat que le PCF propose comme unique solution de partager l'emploi et les salaires. Pas ce que le PCF nomme les formes régressives du partage du travail, mais le partage du travail conçu comme une solidarité plus large. Entendons par là, le partage des revenus, et notamment "ceux du capital qui se nourrissent de la réduction des emplois et des salaires pour alimenter la croissance financière, au détriment de l'efficacité économique et du progrès social. Celle du partage des fruits du progrès, en mettant les sciences et les nouvelles technologies au service du progrès humain...". Pour le PCF les gains de productivité peuvent permettre au salarié de travailler 35 heures par semaine sans diminution de salaire. En plus du partage du travail, le PCF propose "la taxation des produits financiers, de la spéculation et de l'exportation des capitaux...".

Pour le PS (Parti Socialiste) "la réduction tendancielle et incontournable du temps de travail" est un signe de mutation profonde de notre société. Le travail ne pourra plus être la valeur sociale centrale de la société de demain. Pour le PS il faut

donc réinventer d'autres formes de participation sociale. A court terme il convient de réadapter l'ensemble du mode de distribution des revenus. Une des solutions pourrait-être pour le PS de concevoir une répartition des revenus, attribués sur une vie (temps de formation, de travail, de retraite...).

Concrètement le PS propose d'une part de partager le travail et les revenus, et d'autre part de passer du système actuel de financement massif de l'inactivité et du chômage au financement de l'activité. En d'autres termes, il s'agit de transformer la cotisation chômage en cotisation emploi. Cette proposition s'appuie sur des constats forts simples, dont l'un des plus parlant est le suivant : l'indemnisation du chômage représente plus de 150 milliards de francs, soit l'équivalent de 1,5 million de personnes payées au SMIC.

Le MRG (Mouvement des Radicaux de Gauche) reconnaît l'utilité de rechercher la croissance, mais considère que cela n'est pas suffisant. Il faut associer à cette croissance une meilleure répartition du travail. Ce partage du travail pourrait passer par un développement du recours au temps partiel et par une réduction significative de la durée hebdomadaire du temps de travail.. Pour le MRG, ce partage du travail s'accompagne (excepté pour les bas salaires) par une réduction de salaire consentie par négociation collective, entreprise par entreprise. Mais ce partage du travail s'accompagne d'un bouleversement des mentalités. Cette mutation du travail doit pour le MRG être impulsée par l'Etat qui à un rôle important à jouer. Il doit "obliger" les partenaires sociaux, syndicats et patronat, à engager une vaste réflexion sur l'organisation du travail dans l'entreprise et sur de nouvelles définitions des rapports au travail.

Le CDS (Centre des Démocrates Sociaux) considère que le travail demeure une dimension essentielle de la dignité de la personne et la meilleure arme pour combattre l'exclusion. Et tenant compte que seule l'entreprise est génératrice d'emploi, il faut développer l'esprit d'entreprise et les capacités d'initiatives des citoyens. Mettant l'entreprise au coeur du problème, le CDS propose également le recours au temps partiel, mais sans qu'il y ait d'incidence financière pour l'employeur. Pour les salariés, il conviendrait de leur proposer l'utilisation souple et réversible du temps partiel.

Le RPR (Rassemblement pour la République) reconnaît que la productivité et l'adaptation aux règles de la concurrence sont naturellement les soucis prioritaires du chef d'entreprise. Mais, il précise que le service de l'homme doit rester la fin de l'activité économique.

Autrement dit, l'organisation du travail doit être telle, que chacun puisse trouver sa place et sa dignité dans la société. Face au chômage, le RPR préconise le recours au travail à temps partiel, un allègement des charges fiscales et sociales de l'entreprise et des mesures incitatives à l'initiative individuelle (congé de promotion sociale).

L'UDF (Union pour la Démocratie Française) rappelle avec insistance, que la participation à la vie sociale doit être pour chacun d'entre nous un droit, et la défense de ce droit une obligation morale pour nos gouvernements. Pour apporter des solutions à la crise socio-économique, l'UDF propose de se pencher d'une part sur une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, et d'autre part de développer les réseaux de solidarité générateurs d'emploi (gardiennage, aide aux personnes âgées...). Il propose aussi d'utiliser pour la formation des sans emploi le savoir faire des dignitaires (retraités).

Le Parti des Verts préconise une autolimitation de notre boulimie de production et de consommation. Il fait appel à l'esprit de solidarité, pour limiter le travail de ceux qui travaillent trop, afin d'offrir un emploi à ceux qui en sont exclus. La principale idée que défend le Parti des Verts et celle du partage du travail et du partage des richesses produites.

L'ensemble de ces partis politiques a une idée commune pour améliorer la situation socio-économique dans laquelle nous nous trouvons : le partage du travail. Mais on devine aisément à partir de cette idée commune les différentes interprétations qu'en font chacun des partis. Sans faire d'analyse fine, on peut regrouper ces partis en trois familles, qui ont chacune une conception spécifique de l'organisation du travail.

Le PC et le Parti des Verts constitue, selon moi, la famille réformatrice. Cette famille est porteuse d'un discours politique qui entend réformer la société (je ne dis pas que ces deux partis tiennent le même discours, mais que la finalité de ces discours tend à la réforme). Sa conception du partage du travail va dans le sens de la diminution du temps de travail pour mieux partager à laquelle s'adjoint un mécanisme de redistribution distinct du salaire (voir au même chapitre la partie 1). Réduction du temps de travail sans réduction du salaire.

Le CDS, le RPR et l'UDF constitue la famille conservatrice. Le discours de cette famille ne remet pas vraiment en causes la société. Elle continue de préconiser dans son discours un soutien aux acteurs qui génèrent l'emploi : les entreprises. Le

partage du travail qui entraîne une diminution du temps de travail s'accompagne d'une diminution du salaire. En plus de la notion de partage, on retrouve l'idée des emplois de proximité. Ceux qui sont sans travail peuvent rendre des services à ceux qui en ont (petits boulots). La conception du partage du travail et l'idée des emplois de proximité s'apparente à un paupérisme. On retrouve une conception de la solidarité qui est proche de la notion de "charité".

La troisième famille que constitue le PS et le MRG se trouve à mi chemin entre la famille réformatrice et conservatrice. De part son idéologie, cette famille est réformatrice, mais son expérience du pouvoir politique l'a amené à réviser sa position et être plus conservatrice.

Les solutions qui apparaissent dans les discours politiques ne semblent pas être en phase avec la réalité socio-économique. Tout en reprenant à leur compte des idées telles que celle du partage du travail, les partis politiques ont de grandes difficultés à se réformer et à s'adapter à la réalité. Je ne doute pas de la sincérité des différentes sensibilités et des choix de société que recouvrent les courants politiques, mais je considère que leur discours est désuets et mériterait d'être actualisé.

b) Organisations professionnelles

CJD (Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise)

Aux yeux du **CJD** le plein emploi salarié est terminé. Une reprise de la croissance ne pourrait donc suffire à endiguer le chômage. Il convient donc de repenser le rapport de l'homme au travail. L'emploi salarié ne doit plus être l'activité essentielle de l'homme. Partant de ce postulat, le CJD propose plusieurs solutions :

- partage du travail
- dialogue social
- multiplier les multi-activités

Le partage du travail pour le CJD ne doit pas être évoqué dans son acception réductrice. Ce terme calque l'avenir sur des modèles extrapolés du passé dans l'espoir d'un retour au plein emploi, freinant par là même l'effort d'imagination nécessaire pour penser notre société autrement. Favorable à la flexibilité des mesures de travail à temps partiel, le CJD prône un partage du travail négocié.

Pour lui, il importe d'instaurer un véritable dialogue social. Dialogue qui peut passer par le Conseil d'entreprise (25). Pour le CJD, le dialogue social est une condition nécessaire pour que l'homme et l'entreprise se développent de concert. De ce dialogue peut émerger, entre autres, une pédagogie à mettre en place dans et hors de l'entreprise pour que se multiplient les multi-activités.

Pour le CJD, il y a de nombreux emplois dans le domaine des services marchands et non marchands. Pour les exploiter il faut multiplier les multi-activités (que certains nomment : les petits boulots) et de leurs donner une réelle valeur ajoutée. Ces formes de travail doivent être considérées en tant qu'activités à part entière.

CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Pour la CFDT, le travail salarié n'est plus la seule donne autour de laquelle se structure la vie. Aujourd'hui, un nouvel ordre apparaît. Il s'organise autour de trois points : le temps du travail, le temps de formation et le temps libre. A partir de ce postulat, la CFDT propose trois axes qui tâchent de concilier création d'emplois, amélioration des conditions de travail, aspiration des salariés à davantage de temps libre.

- Instauration d'un régime d'assurance formation permettant à chaque salarié de bénéficier de 10% de son temps travaillé à la formation;
- Obtention d'un droit pour les salariés à une réduction progressive d'activité à partir de 55 ans;
- Ouverture d'un droit de réduction ou de suspension d'activité professionnelle à différentes périodes de la vie pour mieux concilier activité professionnelle et vie familiale et prendre en charge la vie sociale ou associative.

CFE-CGC (Confédération Française de l'Encadrement)

La principale proposition de la CFE-CGC consiste à "mettre en place un système incitatif à la gestion prévisionnelle des qualifications et des emplois, situé au coeur même de l'entreprise et géré par les chefs d'entreprise et les partenaires sociaux. Cette gestion des emplois se ferait par anticipation des évolutions sociales, en dehors des situations de crise dans tel ou tel secteur, et s'intégrerait dans la stratégie à long terme de l'entreprise". Mais ce système ne peut fonctionner que si l'entreprise dispose d'une vision globale et exacte de l'évolution de son activité : productivité, nouvelles technologies, nouvelles organisations du travail...La CFE-CGC réclame un transfert de compétences et des responsabilités de la collectivité à l'entreprise en ce qui concerne la formation et la reconversion des actifs.

CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises)

La CGPME est favorable au développement du travail à temps partiel. "Celui-ci correspond à une demande croissante de nombreux salariés et de nombreux demandeurs d'emploi". Mais un tel développement ne peut se concevoir que si les conditions de recours au temps partiel le rendent réellement praticable par les entreprises. Le temps partiel doit, pour la CGPME, pouvoir être appliqué de façon autonome. Ce qui sous entend que les obligations administratives doivent être allégées. De plus, la réduction du temps de travail ne doit rien coûter aux entreprises. La CGPME pense que pour sortir de la crise, il faut une réforme de fond permettant à toutes les entreprises de réaliser un véritable aménagement du temps de travail, quelles que soient leur activité et leur taille. Elle demande une réforme qui permette à passer au niveau légal, de la durée hebdomadaire à la durée annuelle du temps de travail.

CGT (Confédération Générale du Travail)

La CGT prône le retour au plein emploi. " La France a besoin d'emplois. Besoins d'emplois pour répondre à un taux de chômage devenu insupportable...Besoin d'emplois pour permettre la mise en place de nouvelles organisations du travail facilitant la mise en oeuvre par chaque salarié, dans de bonnes conditions, de ses connaissances et de sa qualification, garantissant du même coup efficacité du travail et qualité de la production...". En plus du plein emploi, la CGT propose d'élever le niveau de qualification de tous les salariés. Elle n'est pas contre la notion du partage du travail, c'est à dire la réduction du temps de travail, si

cette réduction du temps de travail ne s'accompagne pas d'une réduction du salaire. Mais elle croit davantage au retour de l'emploi stable à temps plein. La CGT entend pour apporter des solutions, définir avec les intéressés leurs revendications et les modes d'actions nécessaires pour les faire aboutir.

CNPF (Conseil National du Patronat Français)

Le CNPF adhère pleinement à la solution du travail à temps partiel. Il entend promouvoir le temps choisi permettant aux travailleurs et notamment aux femmes de consacrer une partie plus importante de leur temps à des activités familiales ou autres. "Pour lutter contre le chômage il faut multiplier les emplois à temps partiel". Tout comme la CGPME, le CNPF précise l'utilité d'autoriser les entreprises à pratiquer le travail intermittent (26). Il préconise également un assouplissement de la réglementation trop contraignante des heures complémentaires.

c) La position et les propositions de l'épiscopat

On pourrait se poser la question : pourquoi les évêques s'intéressent au problème du travail ?

La réponse est fort simple. Au delà de sa mission spirituelle, l'église entend jouer un rôle social et politique important dans notre société (voir TROISIEME PARTIE). "Je me refuse à croire que l'humanité contemporaine, apte à réaliser de si prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, soit incapable de trouver des solutions au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi" (27). Cette réflexion du Pape Jean-Paul II reflète une tradition dans l'Eglise. Léon XII à la fin du XIXe siècle exprimait son inquiétude, dans son encyclique sociale *Rerum novarum*, sur les conditions de travail et de rémunération des ouvriers. En 1988, les évêques de la Commission sociale éditèrent un rapport : "Face au défi du chômage, créer et partager" (28). "Travail et emploi, problème de société et problème de l'homme" était le sujet de la session 1987 des semaines sociales de France (29). En 1993 la Commission sociale de l'épiscopat édite un rapport qui s'intitule : "Face au chômage changer le travail" (30). Pour l'épiscopat, travail et emploi ne sont pas seulement des phénomènes économiques, ils concernent l'homme dans son rapport aux autres, dans son histoire personnelle et la structuration de sa personnalité. Face au fléau que constitue le chômage, les évêques, au même titre que n'importe quel partenaire socio-économique, tenent de comprendre et de faire des propositions. A ce jour, l'attention de l'épiscopat est principalement portée sur le temps de travail : travail à temps partiel, réduction collective du temps de travail. Afin que tous puissent avoir un travail, l'épiscopat préconise donc une autre répartition du travail (voir Chapitre IV 1. Le partage du travail). En plus de la solution du partage du travail, les évêques proposent :

- de développer la préretraite progressive (31)
- de favoriser le temps partagé (32)
- de trouver des formes adaptées de temps partiel pour les cadres.

En fait, au travers de ces propositions, les évêques mettent en oeuvre une conception du magistère pastoral proposée par Paul VI : "Face à des situations aussi variées, il nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une

solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition, ni même notre mission.

Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Évangile, de puiser des principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action dans l'enseignement social de l'Église tel qu'il s'est élaboré au cours de l'histoire [...] A ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec [...] tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas." (33). Tout comme une grande partie des partenaires socio-économiques, l'épiscopat pose le problème de la place du travail dans notre société. Au delà d'un lieu de confrontation de la logique économique, le travail n'est-il pas un lieu de développement humain par chaque homme, par la société? Le travail n'est-il pas le moyen qui permet à l'homme de s'identifier ?

NOTES PREMIERE PARTIE

- (1) Pascal Nicolas le Strat, *Autonomie-Hétéronomie*, P.11.
- (2) D.Gambier, *L'emploi en France*, P.6.
- (3) B.Marcel, *Le chômage aujourd'hui*, P.41.
- (4) B.Marcel, *Le chômage aujourd'hui*, P.77.
- (5) B.Marcel, *Le chômage aujourd'hui*, P.83.
- (6) B.Marcel, *Le chômage aujourd'hui*, P.83.
- (7) J.Freyssinet, *Le chômage*, P.88.
- (8) Alain Lebaube, *L'emploi en miette*, P.20.
- (9) Michel Crozier, *La société bloquée*.
- (10) B.Montelh, *Le chômage des jeunes*.
- (11) Francis Bailleau, *Rapport sur la situation des jeunes chômeurs*.
- (12) Extrait d'un rapport réalisé par "Communication-information quartier",
Entre le placard et l'usine.
- (13) François Valette, *Partage du travail*, P.19.
- (14) François Valette, *Partage du travail*, P.31.
- (15) François Valette, *Partage du travail*, P.40.
- (16) François Valette, *Partage du travail*, P.117.
- (17) François Valette, *Partage du travail*, P.118.
- (18) Guy Aznar, *Travailler moins pour travailler tous*.
- (19) Guy Aznar, *Travailler moins pour travailler tous*.
- (20) Guy Aznar, *Travailler moins pour travailler tous*.
- (21) Serge Milano, *Documentation Française*, 1988.
- (22) André Gorz, *Métamorphose du travail*.
- (23) André Gorz, *Métamorphose du travail*, P.266.
- (24) André Gorz, *Métamorphose du travail*, P.282.
- (25) Le conseil d'entreprise consiste dans le regroupement par une seule instance des délégués du personnel, du comité d'entreprise et du CHSCT. Son principe est de disposer, face au chef d'entreprise, d'un interlocuteur unique, représentatif des salariés.
- (26) Travail à temps partiel sur l'année sans les obliger à passer par un accord collectif.
- (27) discours de Jean-Paul II devant l'Organisation internationale du travail, le 15 juin 1982.
- (28) Déclaration du 21 septembre 1988, publiée dans les grands textes de la documentation catholique n°24, 15 octobre 1988.
- (29) Nouvelles Semaines sociales de France, Travail et emploi, problème de société et problème de l'homme, Editions sociales françaises, 1988.

(30) Albert Rouet, Président de la Commission sociale de l'épiscopat, *Face au chômage changer le travail*.

(31) La préretraite progressive institué en 1982, permet à des salariés âgés de plus de 55 ans de bénéficier d'une transition progressive entre la vie professionnelle et la retraite. Un travail à mi-temps est rémunéré à 50% du salaire plein par l'entreprise, le Fonds National pour l'emploi prend en charge le complément.

(32) Le temps partagé permet aux personnel qualifié d'intervenir dans plusieurs petites entreprises qui ont besoin de personnel pour occuper de façon ponctuelle certaines fonctions. L'organisation d'une coordination entre employeurs facilite l'emploi de personnes ayant plusieurs employeurs.

(33) Paul VI, *Octogesima adveniens* (1971), n°4.

DEUXIEME PARTIE

L'IDENTITE AU TRAVAIL

Chapitre premier : L'emprise de l'économique sur la société.

La question du chômage et de la place du travail dans les processus de socialisation nous mène naturellement sur une critique de l'emprise de l'économique sur la société. Le phénomène d'exclusion sociale que nous connaissons, est en pleine expansion et touche des hommes et des femmes ordinaires, exempts de tout handicaps particuliers.

Le chômage, de part son caractère durable, présente les caractéristiques d'un dysfonctionnement structurel. Pour un bon nombre d'économistes, ce dysfonctionnement concerne le système économique lui même. Ils considèrent que "le fonctionnement correct de ce système devrait avoir pour résultat le plein emploi de l'offre de travail" (1). Bien que je reconnaisse l'importance capitale, irremplaçable, du travail économique dans le processus de socialisation, je déplore et dénonce les dangers du règne sans limite de l'argent, de l'avarice et de l'idéologie ultra-libérale et de l'idéologie marxiste. En effet, ces deux courants, comme la démontré Pierre Rosanvallon (2) tendent à organiser la société en la fondant sur l'économique, dans laquelle le politique serait aboli en tant qu'ordre indépendant de régulation des conduites humaines. "A la fameuse main invisible du marché chez Adam Smith répond, de manière encore plus radicale, l'identification des forces productives et des rapports sociaux dans la société communiste chez Marx." (3) Je ne sous estime pas la place capitale de l'économique dans la société, mais je considère que l'on devrait la rapprocher des autres sphères (sociale, culturelle, politique...) en terme de complémentarités, sans qu'elle détienne le monopole. Dit autrement, il conviendrait d'inverser la tendance. L'économique au service de l'homme, et non plus l'économique au service de l'économique.

Les débats sur le travail sont généralement placés sur le plan économique. Le savoir économique pèse de tout son poids dans les décisions politiques. Ceci est est fort révélateur de la représentation que l'on a de la société, de son mode fonctionnement et des moyens à mettre en oeuvre pour sortir de la "crise" : on pense généralement les solutions en partant prioritairement de l'économique.

Or, si la capacité de l'économie de marché à produire toujours plus n'est pas contestable, par contre, son efficacité et ses performances en matière d'intégration sont largement remise en cause. Si on postule (voir chapitre II) que le fait d'avoir un travail facilite l'intégration on ne peut que constater qu'il n'y a plus d'adéquation entre les besoins de l'économie marchande et le besoin fondamental de recherche d'identité des individus.

Il semble bien, que le développement économique n'aille plus de pair avec le développement de la société. On peut même craindre que "la croissance non maîtrisée de l'économie ne détruise le tissu social aussi sûrement qu'elle a commencé à dégrader notre environnement naturel." (4). Il y a un déséquilibre dans les rapports entre l'économie, la production de lien social, la politique, la culture...

"L'état d'abondance matérielle auquel sont parvenues les sociétés post-industrielles et la complexité des effets du développement économique sur la société et l'environnement font qu'il est nécessaire de passer d'une logique de niveau de vie à une logique du mode de vie" (5).

Si les besoins économiques sont illimités, on ne peut affirmer comme le fait Alfred Sauvy (6) que seul un mauvais fonctionnement du système empêche la transformation de ces besoins en demande de travail, puis en emplois effectifs. Le chômage tel qu'on le connaît n'est pas qu'un signe de dérèglement des mécanismes économiques, c'est le signe des limites même de l'économique. Signe qui montre que nous sortons de l'orbite d'un modèle de société où l'économique peut à lui seul fonder les processus d'intégration. Pourtant il est une idée largement partagée: "l'augmentation de la richesse économique est la clef de toutes les formes de progrès -non seulement du confort matériel, mais aussi du niveau de l'éducation, de la santé, de l'habitat, de la culture. Puisque l'économie de marché est aujourd'hui sans rivale, que tous les pays de l'Est, d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie aspirent à atteindre le niveau de vie des pays riches d'Europe et d'Amérique." (7) Mais, je partage le point de vue des auteurs du livre *L'Économie contre la société* (8) qui disent que la poursuite de la richesse économique pour elle-même peut avoir des conséquences de plus en plus lourdes sur la qualité de la vie sociale, culturelle et politique. Déjà en 1900 George Simmel (9) montrait bien l'ambiguïté de l'argent, vecteur à la fois de libération des individus, de mise en relation de chacun avec des ensembles humains plus vastes, et donc facteur positif d'unification des sociétés et de mondialisation, mais aussi menace pour les liens sociaux qui engagent les personnes qui engagent les personnes dans ce qu'elles ont de spécifiquement humain.

En 1935, Alexis Carrel dans son ouvrage *L'Homme cet inconnu* (10) nous montre du doigt la faiblesse de notre civilisation et la nécessité, non seulement de changements politiques et sociaux, mais du renversement de la civilisation industrielle, de l'avènement d'une autre conception du progrès humain. "Nous commençons à comprendre la signification de la crise. Nous savons qu'il ne s'agit pas simplement du retour cyclique de désordres économiques. Que ni la prospérité, ni la guerre ne résoudre les problèmes de la société moderne. Comme un troupeau à l'approche de l'orage, l'humanité civilisée sent vaguement la présence du danger [...] Tous les jours, les journaux [...] nous apportent des nouvelles démontrant l'opposition croissante du progrès matériel et du désordre de la société [...] Afin de durer, la société et l'individu doivent se conformer aux lois de la vie [...] L'emprise de l'économique sur la société démontre que nous sommes loin de nous conformer aux lois de la vie, elle entraîne une dégénérescence des rapports sociaux et une destruction des ressources naturelles et culturelles. " Il n'est pas possible de laisser la croissance économique et la spécialisation des rôles sociaux aller leur chemin sans se préoccuper du fait qu'ils ont nécessairement pour contrepartie la destruction de ressources naturelles et culturelles [...] nos sociétés sont dopées à la croissance, et il faudra bien traiter cette accoutumance si l'on veut en contrôler durablement les effets." L'économique étouffe la société. La mondialisation de l'économie ne permet pas de mettre en place un bon équilibre dans chaque société.

Mon propos n'est pas de nier la place et le rôle qu'a joué et que doit encore jouer l'économie dans nos sociétés. La critique de l'hégémonie de l'économie dans notre société ne peut sous-estimer le fait que l'économie est intimement lié aux

valeurs fondamentales de l'individualisme et de la démocratie. Comme le dit Louis Dumont (11) l'idéologie économique, c'est à dire les idées et valeurs communément partagées qui mettent l'économie au coeur de la vie sociale, constitue l'une des expressions les plus achevées de l'individualisme des sociétés modernes. Il s'agit en fait d'un aboutissement "d'un processus historique de valorisation des finalités individuelles par rapport aux finalités collectives." (12) Il ne s'agit pas de remettre en cause de façon simpliste l'individualisme économique. Cela pourrait entraîner comme le souligne Louis Dumont des risques de totalitarisme : " jusqu'ici l'alternative entre richesse comme fin et des formes forcées, pathologiques, de subordination est notre lot [...] les doctrinaires généreux qui ont prétendu nous libérer de l'individualisme possessif font figure d'apprentis sorciers."

Si on ne peut sérieusement revenir sur cette évolution, par contre on peut sérieusement critiquer le miracle du marché, et de la fameuse "main invisible" d'Adam Smith, " qui est censé faire converger les comportements individuels vers un ordre social. Certes, on conçoit qu'à une époque où les libertés individuelles restaient à conquérir, la promotion de l'économie soit apparue comme l'arme idéale contre le despotisme (emprise de rapports sociaux de type domestique). Mais aujourd'hui, la justification morale initiale de la science économique est-elle d'actualité ?

Il devient très difficile de croire que la croissance économique favorise l'unité de la vie sociale, qu'elle est le vecteur du développement culturel et qu'elle améliore les relations entre les hommes. Le chômage persistant et le comportement des individus (replier sur eux même) sont des signes démontrant que l'économie, de moyen, s'est transformée en fin. Il devient donc indispensable de penser le développement de la société comme une réalité qui englobe et relativise la place de la croissance économique. Pour améliorer la qualité de la vie et du bien être, l'économie doit être au service de l'homme et non le contraire. Cette affirmation sera accompagnée d'arguments et de propositions.

Cette critique de l'économie nous permet-elle de dire que le travail n'assure plus et n'assurera plus son rôle dans le processus de socialisation? Le travail est-il encore au coeur de l'intégration sociale ?

Chapitre II : *Le travail au coeur de l'intégration sociale.*

Il est admis que notre siècle est bien celui du changement, "changement accepté d'abord, du changement souhaité ensuite parce que perçu comme nécessité : pour la première fois dans l'histoire, le désir de modernité l'a emporté en France sur l'attachement aux valeurs permanentes." (13).

Mais en cette fin du XX^e siècle ces changements s'accroissent et laisse présager que notre société est en pleine mutation. On a vu que le chômage et le comportement des individus sont des signes de changements profonds. Ces changements s'accompagnent d'un vaste mouvement de recomposition des identités professionnelles. L'environnement dans laquelle s'effectue cette recomposition est décisive pour comprendre les effets des changements économiques sur la société. La qualité sociale des emplois actuels (et des nouveaux emplois à venir) permet-elle au travail de jouer pleinement son rôle d'intégrateur social ? L'identité au travail est-elle d'actualité ?

Dans un livre qui fait référence (14) Renaud Sainsaulieu démontre que même durant les trente glorieuses, les identités au travail ne sont pas homogène. La féminisation du travail, la montée des cadres et des techniciens, l'élévation des qualifications, la diversité des formes d'implication dans les différents types d'organisation du travail, on fait que le travail est devenu une matrice sociale très complexe. Mais, toujours selon le même auteur, le travail dans les organisations industrielles et administratives est devenu l'une des occasions principales d'échange entre les habitants des sociétés urbanisées contemporaines. "Cet ouvrage est précisément le résultat d'une découverte progressive de l'influence profonde du travail organisé sur les structures mentales et les habitudes collectives des habitants du monde industriel ou administratif." (15). Il me semble que la place du travail reste, quoi qu'on en dise, centrale dans nos sociétés, même si c'est autrement que par le passé. Le travail est constitutif de l'identité de chacun. Il reste au coeur des processus par lesquels le lien social se tisse, et l'Homme se donne une identité. Le travail est un lieu de construction identitaire. Mais dire cela ne doit pas me conduire à me positionner de façon catégorique entre les deux principales idées qu'ont bon nombre d'individus sur l'évolution du travail. A savoir, l'idée qui consiste à annoncer "la fin de la centralité du travail dans la vie sociale". (16) et celle plus optimiste selon laquelle les difficultés liées au chômage ne sont qu'une phase transitoire, sans doute plus longue et plus difficile que prévu, vers de nouvelles organisations du travail dites post-tayloriennes. Ainsi la nouvelle croissance rendue possible par ces nouvelles organisations permet, à l'aide de nouvelles politiques sociales et surtout d'un système de formation rénové, une "réarticulation de l'éducatif et du productif" (17), mais aussi du social et de l'économique. Ce qui permet d'espérer que cela engendrera de nouvelles identités sociales. Bien que critiquant la thèse selon laquelle le travail ne serait plus central dans la société actuelle, on ne peut apporter des réponses cohérentes et définitives sur la question des modes de construction des identités sociales. Il convient de multiplier les approches, les démarches et les problématiques et de tenter de les confronter. Ce qui demande un approfondissement qui n'a pas sa place dans ce mémoire. Toutefois je vais tâcher de dégager une vue d'ensemble de la problématique qui nous mènera sur des pistes de réflexions qui mériteront, bien entendu, d'être approfondies.

Qu'est que la centralité du travail ?

Selon Claude Dubar (18) lorsqu'André Gorz écrit "le travail n'est plus le principal ciment, ni le principal facteur de socialisation, ni l'occupation principale de chacun, ni la principale source de richesses et de bien-être, ni le sens et le centre de nos vies", il assimile le concept de travail à la forme canonique de l'emploi salarié à temps plein et à durée indéterminée. Le CNRS dit avec plus de modération la même chose : " Quant au monde du travail, les transformations des modes de socialisation professionnelle révèlent que le travail ne remplit plus sa fonction d'agent d'intégration sociale" (19). Mais cette idée est liée à une affirmation préalable qui en tempère la portée : "La dimension économique de la crise du lien social révèle, de son côté, que l'économique n'est plus apte à fournir les conditions de sa solidité, de la reproduction et de l'entretien du tissu social" (20).

Ces prises de positions ont toutefois en commun le fait qu'elles remettent en question la capacité du "travail" à créer du lien social, c'est à dire d'unir des hommes différents autour d'une activité identique. Ce qui peut entraîner une perte du sens d'autres activités hors travail (loisir, éducation...). Activités conçues comme des moyens de préparer au travail (facteurs de socialisation). Toujours selon le même rapport du CNRS, la fonction de socialisation est de plus en plus assurée par les grandes entreprises : " Les dirigeants des firmes européennes ont, à l'instar de leurs concurrents américains et japonais, pris conscience de l'importance de la fonction d'intégration jouée par l'entreprise; ils ont aussi pris conscience que plus fort est le sentiment d'identification à l'entreprise, plus il est possible d'en mobiliser les salariés en vue des objectifs ultimes de cette entreprise". Mais peut-on parler de ce rôle d'intégrateur social que joue la grande entreprise dans nos sociétés quand on sait qu'elle ne concerne qu'une minorité d'actifs ? Par ailleurs, si on reprend les arguments d'André Gorz, cette forme d'intégration sociale que jouerait la grande entreprise s'inscrit dans une "culture d'entreprise" et ne constitue pas de ce fait une véritable "intégration sociale". Pour Gorz, l'idéologie managériale et l'affaiblissement des syndicats contribuent à la perte de la centralité du travail.

Les façons de penser les liens entre travail et intégration sociale sont donc très diverses. Si l'on adopte la conception classique de l'intégration sociale (stabilité dans un groupe socio-professionnel) de nos jours (extension du chômage, précarité...) on constate effectivement une perte de centralité du travail. Le travail aurait alors perdu sa centralité et sa fonction de "grand intégrateur" (21). Mais une autre conception de l'intégration sociale et une autre définition du travail aboutissent à un constat différent.

Quelle définition peut-on donner au travail ? Un colloque pluridisciplinaire consacré au concept de travail a abouti à un inventaire de questions (parfois sans réponses) autour desquelles se construisent de nouvelles problématiques de recherches (22). Selon le rapport de synthèse "on peut dire que le travail devient toujours plus central : à la fois parce qu'il est, pour le plus grand nombre, la forme obligée d'activité pour accéder aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour vivre dans nos sociétés, et aussi parce qu'il devient de plus en plus la forme de réalisation des activités humaines, quelle qu'en soit la nature. C'est aujourd'hui une question de société que de savoir si des limites ne doivent pas être établies, question que certains posent en termes de marchandisation des rapports humains"(23).

Qu'en est-il de l'intégration sociale ? Pour Gilles Ferréol (24) qui a fait une synthèse des travaux de recherches de différents sociologues, juristes, économistes et psychologue, il convient de revoir les approches traditionnelles de l'intégration sociale. " Elle ne peut plus être conçue comme une sorte de voie moyenne entre assimilation et insertion mais comme un processus spécifique". Processus analysé comme un "laboratoire du social [...], une matrice d'innovations, de trésors d'astuces et d'intelligence déployés pour inventer localement d'autres modes de vie, d'autres équilibres, d'autres sociabilités, plus interactives, plus solidaires, plus participatives". L'intégration sociale devient une construction progressive et incertaine, fragile et provisoire, mais toujours significative. On retrouve la même idée dans le rapport du CNRS cité ci-dessus : " De divers sens que suggère le terme construction, on se gardera de retenir autre chose que le rappel, décisif, que ce sont bien les acteurs sociaux -mais souvent sous un mode non intentionnel- qui reproduisent et défont les liens sociaux et qui les recomposent aussi en en détruisant simultanément d'autres" (25).

Travail, intégration sociale, il est difficile de séparer les deux questions. La question de la centralité du travail devient alors peut-être caduque. Ne convient-il pas de rompre avec une vision fonctionnaliste de "l'intégration sociale" autour du "travail" ? Les hommes ne sont pas passif et programmable à l'avance que ce qu'on peut le croire. C'est eux qui construisent l'histoire, leur histoire. Aussi devient-il urgent de rompre avec cette vison fonctionnaliste de l'intégration sociale mais aussi avec la vision économiste qui fait du travail un simple facteur de production déterminé par les seules stratégies des grandes entreprises.

Le travail reste sans doute au coeur de l'intégration sociale. Au delà des aspects purement matériels, le travail demeure le lieu par excellence où se met en oeuvre le projet de vie de chaque homme.

Il est difficile de savoir ce que l'on veut et ce que l'on vaut sans l'avoir expérimenté dans le travail.

Le travail en tant qu'acte de volonté a permis, permet et permettra à l'homme de s'élever au delà du stade animal. Le christianisme a compris cela et l'a manifesté de différentes façons au cours de l'histoire. Le travail est pour le christianisme la clef de la question sociale.

NOTES DEUXIEME PARTIE

manque nom des auteurs

- (1) E. Malinvaud dans un compte rendu d'un séminaire sur l'emploi organisé par la Fondation Saint Simon en 1988, P. 27.
- (2) Le capitalisme utopique, Edition du Seuil, 1979.
- (3) Le capitalisme utopique, Edition du Seuil, 1979 P. 23.
- (4) L'Economie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle. Collection Esprit/Seuil 1993 P. 14.
- (5) L'Economie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle. Collection Esprit/Seuil 1993 P. 15.
- (6) La Machine et le Chômage Dunod, 1980.
- (7) La Machine et le Chômage Dunod, 1980 P.153.
- (8) L'Economie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle. Collection Esprit/Seuil 1993.
- (9) La Philosophie de l'argent, écrite en 1900 et traduite en France en 1987, PUF.
- (10) L'Homme cet inconnu, Alexis Carrel, Presses Pocket, édition de 1979.
- (11) Louis Dumont, p159.
- (12) Louis Dumont P.160.
- (13) Histoire de France, René Rémond, Notre siècle, de 1918 à 1991, Edition Fayard.
- (14) L'Identité au travail, Presses de la Fondation Nationale Des Sciences Politiques, 3^e Edition, 1989.
- (15) L'Identité au travail, Presses de la Fondation Nationale Des Sciences Politiques, 3^e Edition, 1989 P.9.
- (16) André Gorz, Métamorphose du travail, Quête du sens, Galilée, 1988.
- (17) Ministère de la Recherche et de la Technologie, Prospective 2005, La Documentation française, 1988.
- (18) Professeur de sociologie Université Versailles-St-Quentin-en-Yvelines.
- (19) Centre National de la Recherche Scientifique, Rapport de conjoncture,P. 389-403, 1992.
- (20) Centre National de la Recherche Scientifique, Rapport de conjoncture,P. 393, 1992.
- (21) Yves Barrel, "Le grand intégrateur", connexions, n°56, 1990.
- (22) Programme interdisciplinaire de recherche : technologie, travail, emploi, modes de vie, travail recherche et prospective, Actes du colloque interdisciplinaire de Lyon, CNRS, multig., 1992.
- (23) Michel Freyssenet, Les énigmes du travail. Quelques pistes nouvelles de conceptualisation, Actes du colloque de Lyon P. 5-19, 1992.
- (24) Gilles Ferréol, Intégration et exclusion dans la société française, Presses Universitaires de Lille, 1992.
- (25) Gilles Ferréol, Intégration et exclusion dans la société française, Presses Universitaires de Lille,P. 390, 1992.

TROISIEME PARTIE

LE CHRISTIANISME ET LE TRAVAIL

Chapitre I : *Le CATHOLICISME*

Afin d'avoir une vue globale sur la conception qu'a l'Eglise catholique du travail et le rôle qu'elle a joué et qu'elle joue encore dans notre société, je développe ce chapitre en quatre points :

1. Le champ d'action de l'Eglise.
2. Politique chrétienne
3. Le catholicisme et le travail
4. La contribution de l'Eglise dans le débat politique et social français aujourd'hui.

1. Le champ d'action de l'Eglise.

Dans sa lettre encyclique "Laborem exercens" "Le travail humain", Jean-Paul II rappelle la spécificité de l'Eglise. Si elle considère comme de son devoir, de se prononcer au sujet du travail du point de vue de sa valeur humaine et de l'ordre moral, elle se défend de se situer sur le champs politique. Selon elle, il ne lui appartient pas d'analyser scientifiquement les causes et les conséquences des maux liés au travail. Mais l'Eglise estime de son devoir de rappeler toujours la dignité et les droits des travailleurs "...De stigmatiser les conditions dans lesquelles ils sont violés, et de contribuer pour sa part à orienter ces changements vers un authentique progrès de l'homme et de la société" (1). Peut-on se prononcer sur un problème de société en écartant la sphère politique ? Le Pape qui défend la spécificité de l'Eglise tient des propos ambigus. Dans sa lettre encyclique, il n'énonce pas directement la spécificité spirituelle de l'Eglise.

Il aborde le problème du travail dans l'action sociale de l'Eglise. Il se défend de faire jouer un rôle politique à l'Eglise tout en situant son action sociale par rapport au capitalisme et au marxisme.

Il porte un regard critique sur ces deux courants politiques et propose pour sortir de la crise, de suivre le courant catholique: "...Pour certains partisans, le travail était compris et traité comme une espèce de marchandise que spécialement l'ouvrier de l'industrie vend à l'employeur..." Le Pape fait un rappel historique et précise : "

...Le danger de traiter le travail comme une marchandise ou comme une force anonyme nécessaire à la production existe toujours..." Il critique ouvertement ce qu'il nomme l' "économisme matérialiste". Il poursuit en disant : "...il convient de reconnaître que l'erreur du capitalisme primitif peut se répéter partout où l'homme est en quelque sorte traité de la même façon que l'ensemble des moyens matériels de production..." Il poursuit en traitant du conflit entre le travail et le capital et critique le marxisme : "... Le conflit réel qui existait entre le monde du travail et celui du capital s'est transformé en lutte de classe systématique, conduite avec des méthodes non seulement idéologiques mais aussi et surtout politiques..." " Même dans le matérialisme dialectique, l'homme n'est pas d'abord sujet du travail et cause efficiente du processus de production, mais reste traité et compris en dépendance de ce qui est matériel, comme une sorte de résultante..." (2). Bref, l'Eglise relève les erreurs de ce qu'elle appelle l'économisme et le matérialisme. L'un et l'autre comporte, directement ou indirectement, la conviction du primat et de la supériorité de ce qui est matériel, tandis qu'ils traitent ce qui est spirituel et personnel dans une position subordonnée à la réalité matérielle. Ceux qui dirigent notre société n'ont pas selon le Pape une vision cohérente de la vie. Les querelles idéologiques entre le libéralisme et le marxisme révèlent le même malentendu et réduisent l'homme dans sa dignité. Ils sont dans l'erreur! L'Eglise entend fonder une organisation sociale, dans l'entreprise comme à l'échelle du monde, sur une éthique de l'homme. Ce qui ne peut advenir qu'en réévaluant nos systèmes d'échanges, de production et de capitalisation.

Jean-Paul II, tout comme ses prédécesseurs, se défend de vouloir s'immiscer dans la vie politique, mais exprime clairement qu'il est du devoir de l'Eglise de s'engager en faveur de la justice et de la paix. Ce qui se traduit concrètement par des prises de positions politiques.

Ainsi, le Pape Pie XI orienta l'enseignement de l'Eglise sur la justice sociale et se positionna clairement pour ce qu'il appela la juste solution à adopter pour la "question ouvrière". L'Eglise ne déroge pas à sa tradition. Au nom de sa vérité, elle situe son action à plusieurs niveaux : spirituel (la source), social et économique (matériel). En critiquant les systèmes dans lesquels s'insèrent nos sociétés, l'Eglise montre du doigt les causes du chômage. Elle n'hésitera pas également à contribuer, ce qui n'est pas une mauvaise chose, au débat politique et social français. Notamment, comme nous le verrons ultérieurement, sur le problème du chômage.

Dire que l'Eglise ne situe son action qu'au niveau spirituel n'est pas juste. L'Eglise, comme dans le passé, inscrit son action spirituelle dans les sphères sociales et économiques. Bien qu'il soit difficile de dresser un tableau de politique chrétienne et plus spécialement catholique, il n'en demeure pas moins que cette mouvance a

réellement joué et joue encore un rôle politique dans notre société. D'ailleurs, peut-elle faire autrement ?

2. Politique chrétienne

La fin de la prépondérance au sein des gouvernements, la fin du pouvoir temporel des papes et la déchristianisation n'ont pas pour autant empêché l'Eglise catholique d'agir sur le champ politique. Pas sur le champ politique stricto sensus, c'est à dire dans le champ des partis, mais sur le champ politique au sens large du terme. Les stratégies de ralliement (après la révolution : les orléanistes et légitimistes) avec certains partis lui permettent de faire l'économie d'un parti catholique.

Catherine Brice (3) dans un essai d'une politique chrétienne montre qu'avec la perte de son pouvoir temporel, l'Eglise catholique réagit en impulsant, d'une part, un catholicisme libéral, et d'autre part, un catholicisme social.

Le catholicisme libéral

Après la rupture de la Révolution française et la disparition du monarque absolu, l'Eglise tâche de défendre ses intérêts en se plaçant sur le plan constitutionnel et parlementaire. Elle se sert donc des institutions libérales. Bien que très réservé sur cette stratégie, le Saint-Siège ne peut, à terme, faire autrement que l'accepter.

Mais n'oublions pas que cette acceptation ne s'est faite qu'après de multiples combats. A titre d'exemple, rappelons que Pie IX s'attaque dans son encyclique *Qui Pluribus* au libéralisme.

Conscient qu'il ne pourra pas revenir à la situation de l'ancien Régime, le catholicisme tente d'instaurer quand même une société intégralement chrétienne. Mais, accepter cette doctrine du catholicisme libéral, c'est accepter la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté de conscience et la liberté de la presse. C'est remettre en question le pouvoir politique traditionnel issu de la divinité!

Saint Paul pose en axiome que le pouvoir politique vient de Dieu (nihil potest nisi a Deo). Pour les chrétiens, il est clair que le pouvoir vient de Dieu. Certes, la grande majorité des théologiens reste fidèle aux positions très souples arrêtées en ce domaine par saint Augustin dès le V^e siècle et consacrée au XII^e par saint Thomas d'Aquin : le pouvoir vient de Dieu, mais celui-ci laisse aux hommes le soin d'en aménager concrètement l'exercice et ne leur impose aucune forme particulière de gouvernement.

Mais l'histoire nous prouve qu' en dépit de sa souplesse, cette doctrine qui prône la soumission au pouvoir institué, est apparue en diverses époques comme très

conservatrice. Elle interdit de remettre en question le pouvoir en place par les moyens violents qui seraient seuls propres à le renverser !

Si le catholicisme libéral accepte progressivement le défi de la modernité, il demeure encore un catholicisme intransigeant qui lui refuse en bloc la société née de la Renaissance (dominée par l'individualisme et le rationalisme). Mais encore une fois, face à la réalité, même ce courant sera obligé de se plier, de s'adapter. Ainsi, verra-t-on apparaître durant le XIX^e siècle le catholicisme social, plus progressiste socialement.

Le catholicisme social

Ce courant, avant d'accepter la démocratie politique et la démocratie sociale, tente, en dénonçant les maux de la société (inégalités nées du développement industriel), d'instaurer une monarchie chrétienne et populaire. Il propose l'instauration du règne social du Christ; la religion étant l'élément constitutif du système proposé. Mais ce courant ne se démarque pas encore des mouvements antérieurs. Il ne s'inscrit pas sur une ligne homogène. Il faut attendre la proclamation de la doctrine sociale de l'Eglise sous Léon XIII pour trouver une certaine cohérence du catholicisme social. A partir de ce moment, l'Eglise peut se démarquer du libéralisme et du socialisme car elle propose désormais officiellement une solution de rechange qui reste catholique et autonome.

Avec l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891), l'Eglise réplique de façon explicite aux théories socialistes tout en se démarquant du libéralisme. Ces nouvelles prises de positions entraînent une différenciation entre domaine social et domaine politique. Du moins est-ce la volonté des Papes. Mais comme dans l'Encyclique *Laborem exercens* de Jean-Paul II, la frontière entre le social et le politique n'est pas aussi nette que ce que le voudraient leurs auteurs. Ainsi, quand le droit est donné aux syndicats chrétiens de conduire des actions intersyndicales avec des syndicats non chrétiens, où se situent leurs actions ? Sur le champ social ? Sur le champ politique ? En fait, les syndicats chrétiens sont obligés pour agir, de reconnaître les valeurs du système politique démocratique dans lequel la "lutte" doit s'insérer. C'est d'ailleurs en partie grâce à cette évolution que naîtra la démocratie chrétienne.

Bien que l'Eglise se défende de jouer un rôle politique, elle ne peut faire autrement qu'intervenir sur ce champ. Sur le problème du travail et de l'emploi, l'Eglise a joué et entend jouer encore un rôle important dans notre société. Avant de voir son implication au débat politique et social de nos jours, voyons plus précisément la conception que l'Eglise catholique a du *travail*.

3. Le catholicisme et le travail.

On l'a vu dans la première partie (dans l'encyclique *Laborem exercens*), l'Eglise considère que le travail n'est pas humanisé. Un de ses rôles est donc de l'humaniser. Pour cela, l'Eglise inscrit le problème du travail humain dans ce que les Pontifes modernes ont nommé : la "question sociale". Pour l'Eglise, le travail est donc la clé de la question sociale.

L'Eglise est persuadée que le travail constitue une dimension essentielle de l'existence de l'homme sur terre. Cette conviction qui façonne sa doctrine sociale trouve sa source dans l'Ecriture Sainte, et plus particulièrement dans le livre de la genèse.

Dès les premières pages de la genèse, le Créateur attribue à l'homme le travail comme une mission et un avenir : "soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre et soumettez-là". Certes, ces paroles ne se réfèrent pas explicitement au travail, mais c'est une allusion indirecte. L'homme doit exercer une activité pour soumettre la terre. Et cette domination de la terre se réalise dans le travail et par le travail.

Le Concile Vatican II précise : " pour les croyants, une chose est certaine : l'activité humaine, individuelle et collective, le gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent même, correspond au dessein de Dieu. L'homme créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et en justice et, en reconnaissant Dieu comme créateur de toutes choses...de lui référer son être...". Le travail de l'homme est considéré comme la participation à l'oeuvre du Créateur. Cette vérité chrétienne se retrouve dès le commencement de la Sainte Ecriture dans le livre de la Genèse où l'oeuvre même de la création est présentée sous la forme d'un travail accompli par Dieu durant six jours et aboutissant au repos le septième jour. Dans le dernier livre de la bible, on retrouve cette citation : " Grandes et admirables sont tes oeuvres, ô Seigneur Dieu tout-puissant..."

Cette description de la création peut-être considérée comme le premier évangile du travail. Cet évangile montre que l'homme doit imiter Dieu, son Créateur, parce qu'il porte en lui l'élément de ressemblance avec lui. Tout comme Dieu, l'homme doit travailler, mais a droit au repos. Ne retrouve-t-on pas cette conception avec le repos dominical ?

L'enseignement du message évangélique stipule que pour le travail humain, il faut que l'effort intérieur de l'esprit soit guidé par la foi, l'espérance et la charité, pour lui donner le sens qu'il a aux yeux de Dieu. Entendez par là, le fait que l'homme ne peut espérer son salut qu'en travaillant. Ici, on retrouve les notions de peine et de

souffrance au travail. Ces notions sont directement liées au péché originel. Même si l'Eglise actuelle se garde d'énoncer clairement ces notions, elles sont à ses yeux d'actualité. Derrière le devoir explicite de l'Eglise de former une spiritualité du travail susceptible d'aider tous les hommes à se rapprocher grâce à lui de Dieu leur Créateur, se cache la notion de rédemption.

Si le Christ est le rédempteur des hommes, ces derniers doivent encore se racheter. Et ce rachat passe par la souffrance au travail. D'ailleurs, on retrouve cette influence dans l'histoire du travail et des travailleurs, des temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Seuls apparaissent dans cette histoire, les aspects négatifs du travail. Celui-ci est vécu par les hommes comme une malédiction. Il est source de peine.

Si on regarde de près l'étymologie même du mot travail, on comprend pourquoi il en est ainsi : travailler ou tripaliare signifiait torturer avec un tripalium. Le travailleur est ici celui qui fait souffrir (le bourreau). On trouve encore de nombreux emplois dérivés de ce sens : battre, blesser, molester, tourmenter, endommager, dévaster...

Le judéo-christianisme est bien à l'origine de cette interprétation du mot travail : "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" dit l'ancien testament. En fait, le travail pour le catholicisme a son propre fétiche : le laboureur de Dieu doit féconder la nature, la contraindre à produire en réponse à la malédiction (source de peine).

Si depuis le XVI^e siècle, le mot travail commence à prendre l'acception que nous lui connaissons aujourd'hui, où l'on reconnaît la valeur sociale du travail, il apparaît toujours, sous toile de fond, encore comme une malédiction : besogner, bosser, gratter, marnier, boulonner, bûcher, turbiner...L'homme travaille plus ou moins par contrainte. Cette interprétation du travail persiste encore. L'influence de l'Eglise a traversé les âges et occupe une place importante dans notre société. L'Eglise prône toujours le travail souffrance : "par la peine et jamais sans elle" (4). Elle exprime ainsi l'idée selon laquelle la croix est indispensable dans la spiritualité du travail. Pour résumer la pensée catholique sur la spiritualité du travail, lisons une pensée de Gérard Defois, secrétaire général de la conférence épiscopale française en 1981 : " Le Christ de notre foi fut un travailleur. Un travailleur manuel. Cette activité qu'une certaine antiquité réservait aux esclaves, fut la manière choisie par Dieu pour dire aux hommes sa proximité. Une Eglise des pauvres dans la peine des hommes et l'espoir d'un monde nouveau, dans un travail pénible...".

C'est sous cette toile de fond qu'agit l'Eglise. Certes, elle sait que sans travail à vocation économique, sans bulletin de salaire, l'homme n'a pas d'existence sociale. Elle sait aussi que l'homme se structure à partir du travail.

Mais, à l'aube du XXI^e siècle, le travail se fait rare. En France, plus de trois millions de chômeurs recherchent désespérément un travail. On se pose alors la question : le travail est-il toujours un principe fondamental dans notre société ? L'homme peut-il avoir une existence digne de ce nom sans travailler ? Plusieurs réponses se croisent. Certains pensent que nous sommes en pleine mutation du salariat et du plein emploi. Nos systèmes productifs peuvent produire plus, avec moins de travail humain.

Alors, on imagine que l'on pourrait créer un Revenu Minimum Garanti, permettant à l'homme d'avoir un revenu sans travailler. Ainsi, la raison économique retrouverait "sa place subalterne au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes". Mais peut-on s'épanouir sans travailler ? L'Eglise est catégorique. Elle répond par la négative et tâche de contribuer au débat politique et social actuel.

4. La contribution de l'Eglise dans le débat politique et social français aujourd'hui.

En France, La commission sociale de l'Episcopat lançait un message : *Face au défi du chômage, créer et partager*. "Travail et emploi, problème de société et problème de l'homme" était le sujet de la session 1987 des semaines sociales de France. Dans les années 1990, la commission sociale de l'épiscopat, en s'appuyant sur les conseils d'experts, élabore un rapport sur le problème du chômage : *Face au chômage, changer de travail*. Dépassant le simple constat, l'Eglise catholique suggère et propose des pistes de réflexions pour sortir de la crise.

L'essentiel de la réflexion de l'épiscopat s'est fait à partir de la notion du partage du travail. Pour l'Eglise, le travail et l'emploi ne sont pas, comme on l'a déjà vu, un phénomène seulement économique. Ils concernent l'homme dans son rapport aux autres, dans son histoire personnelle et la structuration de sa personnalité. Le travail est lieu de confrontation de la logique économique et de la recherche d'expression de l'homme dans la société. Devant le drame qui se déroule devant nous où une part de la population de plus en plus importante se trouve ou se retrouve sans travail, l'Eglise se devait de réfléchir sérieusement à ce que représente le travail pour l'homme et à la place qu'il occupe dans la société.

Le partage du travail passe pour l'épiscopat par un travail à temps partiel. Travail à temps partiel entendu comme une autre répartition du temps de travail dans l'espace d'une vie, de l'apprentissage et de la formation en alternance à la réduction progressive d'activité avant la retraite, en passant par des périodes alternantes de temps plein, de temps partiel, de formation et de congé sabbatique.

Le travail à temps partiel est ici considéré comme une forme et une composante de la réduction du temps de travail, que l'on peut rechercher à la fois pour développer l'emploi et pour améliorer les conditions de vie. Il s'agit en fait de pouvoir mieux gérer les activités hors temps de travail, en fonction des besoins sociaux qui se font jour aux différentes périodes de la vie. Je ne m'étendrai pas davantage sur la spécificité du partage du travail que préconise l'épiscopat. Il ne diffère guère de ce qui est défendu par différents courants (syndicats; économistes...). Ce qu'il convient de retenir, c'est le cadre dans lequel s'inscrivent les propositions de l'Eglise, de décrypter le projet de société qu'elle souhaiterait pouvoir mettre en oeuvre. Le cadre et le projet ont déjà été évoqués au début de mon propos. "La mission donnée à l'homme dans le livre de la genèse d'emplir la terre ,de la soumettre...et d'humaniser le monde..." (5).

"Le travail est fait pour l'homme et non l'homme pour le travail". Le sujet propre du travail reste l'homme.

Mais pourquoi l'homme doit-il dominer la terre ? L'Eglise répond à cette question de la façon suivante : L'homme doit soumettre la terre parce que comme "image de Dieu" il est une personne, c'est à dire un sujet, un sujet capable d'agir, de décider et de se réaliser. L'homme est une personne, et c'est en tant que personne qu'il travaille. C'est un sujet conscient et libre. La valeur du travail est l'homme. Quand le Pape critique ce qu'il appelle l'économisme et le matérialisme, il montre que les valeurs fondamentales de l'homme ont été inversées.

L'homme est soumis au travail. Il devient une marchandise. Et cela va à l'encontre contre de la vérité chrétienne. L'activité de l'homme sur terre est donc de continuer la création; de transmettre la vie et de la transformer.

L'Eglise catholique prône donc le travail comme facteur fondamental d'intégration sociale et spirituelle. Elle refuse donc le chômage et tâche d'apporter des solutions, ou du moins contribue-t-elle au débat politique et social de notre pays. Si elle essaye de se distinguer, comme on l'a vu, des principaux courants politiques (libéralisme et socialisme), car sa vocation première est d'ordre spirituel, il n'en demeure pas moins qu'elle ne peut pas éviter d'agir sur le terrain politique et social. Elle a joué dans l'histoire de notre pays un rôle d'une importance capitale .

Si depuis le XVIII^e siècle (où la pensée dominante fait naître l'Etat, non de la volonté divine, mais d'un contrat conclu entre des volontés humaines) l'Eglise a perdu l'essentiel de son pouvoir temporel, elle continue d'agir à ce niveau. Démontrer cela était un des objectifs sous jacents de mon propos. Si je porte un regard critique sur le catholicisme et sur l'interprétation qu'il a du travail, je ne dénigre pas, bien que je ne l'ai point développé, ce qu'il a pu et ce qu'il peut encore apporter en positif aux maux de notre société, et plus particulièrement au problème du chômage. Notons enfin, que le catholicisme n'a pas le monopole du christianisme. Ce dernier est interprété de différentes manières. Aussi n'est-il pas étonnant que la conception qu'a le catholicisme du travail diffère de certains courants qui puisent à la même source (la Bible). C'est ce que nous allons voir dans le chapitre qui suit.

Chapitre II : *Le Protestantisme*

Bien que le catholicisme ait assoupli son attitude méfiante à l'égard du profit et de l'usure, son esprit et son organisation ne sont pas pleinement compatibles avec le capitalisme. Ce dernier s'appuie davantage sur les capacités de l'individu plus que sur celles d'un collectif. On sait que le capitalisme a trouvé un relais indispensable dans les églises réformées. Ces dernières attachent une importance à l'individu, à l'effort solitaire vers la perfection, à la valeur travail et à la réussite bénie par Dieu. Le protestantisme entretient chez ses fidèles le goût de l'initiative et de la nouveauté économique et sociale. Les valeurs pécuniaires avec tout ce qui en découle s'inscrivent progressivement dans les mentalités. Un auteur nommé MacCulloch dit : " Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel. Il donne de l'esprit aux plus simples". Ce bouleversement mental modifie le rapport qu'ont les individus au travail. Le salut des âmes est entre les mains de l'individu lui même. Et ce salut passe par le travail. La théologie réformée a parachevée la notion d'individu, pour l'opposer à celle de communauté naturelle. L'ordre politique dans le protestantisme a une double nature : il est dans le quotidien, un mal nécessaire, voulu par Dieu, et imputable au péché originel, à la faute de l'homme.

Cet idéal dérivé du message divin, s'inscrit également dans le projet messianique du croyant de reconstruire, sur terre, la cité de Dieu. Et cette reconstruction passe par le travail et l'effort individuel.

Cette religion a donné naissance à une nouvelle culture et plus spécifiquement à une nouvelle éthique du travail. En fait pour le réformateur la tâche professionnelle est l'expression extérieure de l'amour du prochain. Le salut ne doit pas être recherché hors du monde (monastère...) mais dans le monde : "Le devoir s'accomplit dans les affaires temporelles et constitue l'activité morale la plus haute" (6). L'activité quotidienne revêt donc un caractère religieux.

Max Weber a très bien démontré dans son ouvrage célèbre *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, que le développement du rationalisme économique dépendait étroitement des capacités des hommes à adopter des types de conduites adéquats. Et c'est à ce niveau que l'éthique protestante a joué un rôle important.

Le salut dépendant du comportement individuel, l'énergie des individus est employée dans l'activité professionnelle et la réussite sociale est interprétée comme une bénédiction de Dieu. En fait c'est par le travail qu'on met sa foi à l'épreuve et que l'on peut espérer l'état de grâce.

Les documents puritains du XVII^e siècle montrent que de nouvelles normes ont été adoptées et ont données naissance à une nouvelle vision du monde. "Ainsi les prédications condamnent l'oisiveté dans la possession, la jouissance de la richesse, non la recherche de biens terrestres par le travail. La dénonciation ascétique des dangers de la richesse aboutit à une obligation religieuse de l'enrichissement, à un mode de vie favorisant l'investissement" (7). Mais le but du travail n'est pas seulement l'acquisition de biens matériels. C'est la recherche d'une excellence. "Une seule chose importe, c'est que chaque vie excelle en un point, qu'elle ait son luxe, qu'elle pousse l'une quelconque de ses dispositions ou de ses vertus au-delà de ce qui est courant, facile et tout donné" (8)

Le travail souffrance, la mortification laisse la place à une nouvelle forme de travail qui libère l'homme ici bas. Mais cette libération ne semble pas être liée à l'acte dans le travail. Elle s'opère grâce à la réussite sociale qu'entraîne le travail. Ce n'est pas le cas d'un autre courant porteur de la tradition chrétienne : le Compagnonnage.

Chapitre III : *Le sacré et le métier*

1. Compagnonnage

Pour l'Eglise, le travail est la condition sine qua non pour que l'homme puisse espérer son salut. Pour le protestantisme cela passe par la réussite sociale. Mais il serait injuste de généraliser la pensée chrétienne à partir des prises de positions catholiques et protestantes. Si comme on vient de le voir le catholicisme ne peut concevoir la spiritualité du travail sans ces notions de peines et de souffrances, certains courants chrétiens l'entendent autrement. Puisant à la même source : La Sainte Ecriture, un mouvement de travailleur méconnu, ou mal connu, pense que le travail peut être pour l'homme une source de joie, d'épanouissement et d'accomplissement. Il s'agit du COMPAGNONNAGE.

Les compagnons : Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que représentent-ils à l'aube du XXI^e siècle. Discrètes et cependant très particuliers, on les distingue dès qu'ils parlent de leur travail, dès qu'ils sont à l'oeuvre sur un chantier ou dans leurs ateliers.

Pour nous aider à repérer les origines du compagnonnage, expliquons le mot même par lequel le membre du compagnonnage existe. On retrouve des interprétations plus ou moins fantaisistes. Pour ma part, je retiendrai l'interprétation la plus accréditée. Celle selon laquelle, le compagnon (du latin cum, avec, et panis,

pain; vieux français compain, celui qui partage le même pain, qui a donné aujourd'hui copain) est celui avec lequel on partage.

En effet, pour être un bon compagnon, il est indispensable de partager. La vie du compagnon est une vie communautaire, où l'on se retrouve ensemble à la table familiale, au réfectoire. Les compagnons partagent dans les "Maisons" (9), la chambrée ; ils partagent la vie de chantier (édification commune de certaines oeuvres). Enfin les compagnons partagent le même état d'esprit, la même conception du métier et cherchent à atteindre le même but : maîtriser la matière, et par là même, celle de son esprit, de sa vie.

Naissance du compagnonnage : Depuis quand le compagnonnage existe-t-il ? A quelle période historique remonte t-il ? A quel moment peut-on dater son apparition ? Rappelons avant de dater la naissance du compagnonnage, une confusion longtemps entretenue entre le terme de "compagnon" et le compagnonnage. Un compagnon n'appartient pas forcément au Moyen Age, au compagnonnage, aux sociétés organisées, plus ou moins secrètes, ayant leur propre mode de fonctionnement. Au Moyen Age, l'ouvrier, l'artisan, quel qu'il soit, est désigné par le terme "compagnon". Ce mot peut donc désigner celui qui a acquis une expérience professionnelle et qui obéit aux ordres d'un maître d'oeuvre.

Le compagnon tel qu'on l'entend aujourd'hui est celui qui a été admis dans le compagnonnage ; dans une organisation qui se veut être un ordre initiatique. Ordre qui se voue à l'accomplissement total de l'homme par le travail manuel. On retrouve les premières traces du compagnonnage organisé, au Moyen Age, lors des premières constructions de cathédrales européennes ; ce qui correspond à l'art roman (X^e-XII^e siècles). On distingue le compagnon initié, à la maîtrise qu'il a du "trait". La conception du métier et de l'oeuvre repose sur cette maîtrise du trait (10). La maîtrise du trait est le point privilégié par où s'exercent à la fois la main et l'esprit qui l'accompagne ; la main étant le prolongement du cerveau. Ainsi, le compagnon initié doit avant d'être reconnu comme tel, maîtriser le "trait", le dessin. D'où la nécessité du "chef-d'oeuvre" (11), qui sanctionne le dernier échelon à gravir avant d'être reçu compagnon.

Enfin, l'existence des rites d'initiation et de réception à chaque étape franchie vers la connaissance du métier manuel, lie tous ces hommes et les pousse un jour à être compagnons.

Les conditions d'accomplissement sont très difficiles. C'est la raison pour laquelle les compagnons ne sont qu'une minorité. Elite ouvrière dans le monde du travail, le compagnon ne cherche pas qu'à gagner sa vie. Il recherche l'accomplissement de sa personnalité. Le compagnonnage perpétue une véritable tradition et incarne aujourd'hui une conception du travail qui semble avoir disparu du monde industriel.

On retrouve des traces du compagnonnage tel qu'on le définit aujourd'hui à partir du XVIII^e siècle. Précisons que le terme Compagnonnage, d'après J-Pierre Bayard (12), n'apparaît qu'en 1719. Il est difficile pour un historien de trouver des traces écrites fiables.

L'histoire du compagnonnage procède d'un mélange complexe de vérités historiques et de légendes. Reconstruire une histoire homogène du compagnonnage est difficile en raison de plusieurs facteurs :

Les détenteurs du savoir, les grands "Maîtres" ou grands initiés du compagnonnage ressortaient d'un ésotérisme fermé dont les secrets (nombre d'or, proportions...) nous parviennent difficilement du fait qu'ils étaient détenus par une minorité. Toute la science du compagnonnage de par son caractère ésotérique, n'a évidemment pas fait l'objet de traités à grande diffusion.

Le compagnonnage fut pourchassé à certaines époques de son existence ; persécution des premiers chrétiens, luttes avec les maîtres des corporations (qu'il ne faut pas confondre avec les sociétés compagnonniques), guerres religieuses, luttes politiques. Tout cela obligea le compagnonnage à prendre une forme secrète.

Le compagnonnage perpétue sa tradition oralement. Les choses importantes se transmettent d'homme à homme, de bouche à oreille, par la "parole vivante". De ce fait, peu de pièces écrites nous sont parvenues.

Les récits du Compagnonnage transmis de bouche à oreille depuis des générations ont subi à travers le temps de grandes déformations. Bon nombre d'historiens mal informés, ont pris pour argent content des légendes.

Enfin, retenons que le compagnonnage tel que nous le connaissons et repérons aujourd'hui, avec ses rites, ses terminologies et ses pratiques, n'est qu'une forme évoluée du Compagnonnage antique. Cette société ne portait pas les mêmes noms, leurs rituels étaient différents. Seul, l'art du trait et un mode d'organisation très hiérarchique permettent d'identifier les différentes formes que prit cette société.

Afin de mieux appréhender l'histoire du compagnonnage, je vais rappeler dans un premier temps les différentes légendes, le mythe de ce mouvement ouvrier. Dans un deuxième temps, je m'efforcerai de mieux cerner les origines du

compagnonnage à partir d'une valeur qui me semble plus sûre que les légendes : l'art de construire des hommes. Enfin, j'évoquerai dans un troisième temps, le compagnonnage au Moyen Age qui semble être la naissance historique de cette mouvance .

Enfin je rappellerai, avant d'analyser le compagnonnage contemporain, un tournant que prit le compagnonnage au XIX^e siècle.

L'origine légendaire du compagnonnage : L'origine légendaire du compagnonnage occupe une place importante par rapport à l'apparition historique.

Aujourd'hui encore, les différents courants du compagnonnage se réclament toujours de leurs origines plus ou moins mythiques : le roi Salomon, constructeur du Temple de Jérusalem, Maître Jacques et le Père Soubise. Comme nous le verrons dans l'histoire du compagnonnage du XIX^e siècle, ces origines légendaires ont provoqué des luttes sanglantes entre compagnons.

La légende de Salomon

La légende de Salomon s'appuie sur un texte biblique tiré du Livre des rois de l'Ancien Testament qui s'intitule : "Salomon organise les corvées" : " Le Roi Salomon leva une corvée parmi tout Israël : elle fut de trente mille hommes. Il les envoya au Liban, dix mille par mois, à tour de rôle ; un mois, ils étaient au Liban, deux mois chez eux, Adoniram était chef des corvées. Salomon eut soixante-dix mille porteurs et quatre-vingt mille carriers dans la montagne, sans compter les chefs que les préfets de Salomon avaient préposé au travail ; trois mille trois cents hommes qui commandaient le peuple effectuant les travaux. Le Roi ordonna d'extraire de grandes pierres, travaillées, destinées aux fondations de la Maison, des pierres de taille. Les ouvriers de Salomon, ceux d'Hiram et les gens de Guébal se mirent à tailler et à préparer bois et pierre pour bâtir la Maison."

Le texte biblique éclaire le compagnonnage à bien des égards. D'abord, Salomon représente le pouvoir royal, noyau central de toute société traditionnelle. Ensuite, il est celui qui bâtit le Temple dédié à Dieu. En outre, l'accent est mis ici sur un corps de métier très important du compagnonnage et qui est probablement l'un des plus anciens : celui des tailleurs de pierre, qui se transforme plus tard, dans l'Occident Chrétien du Moyen Age, en bâtisseurs de cathédrales.

Ce texte biblique suppose une organisation hiérarchisée dès la plus haute Antiquité sur les chantiers : il y a les maîtres -ceux qui connaissent les secrets de fabrication-, les ouvriers et tous les autres : les manoeuvres.

réunis en corporation (les collégias). Peut-on en déduire pour autant que dès les temps les plus reculés, les ouvriers étaient organisés en compagnonnage ? Je ne le pense pas. Mais la légende s'est intensifiée de la tradition orale qui y a ajouté maints détails. Le tout étant ensuite repris dans les rites du compagnonnage. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué, la tradition orale est un des éléments fondamentaux dans la tradition compagnonnique. Les choses se transmettent de bouche à oreille. La multitude d'hommes envoyés par Salomon était difficilement contrôlable : certains oisifs s'introduisaient et recevaient un salaire d'ouvrier. Alors, Hiram (13) lui même, pour éviter toute infiltration donnait un mot de passe aux ouvriers, afin que ces derniers puissent être reconnus comme tel. Hiram, jaloué par des apprentis, fut assassiné. En signe de deuil, Salomon ordonna aux ouvriers de porter, entre autres emblèmes, des tabliers de peau blanche et des gants blancs pour indiquer qu'ils étaient innocents du meurtre d'Hiram. Cette légende a été greffée artificiellement sur le texte biblique et inventée après coup, une fois le compagnonnage constitué. Mais elle révèle nombre de coutumes qui furent longtemps celles des compagnons, et dont certaines sont toujours respectées : ainsi, la canne de jonc à bout ferré, dont le pommeau porte souvent les emblèmes compagnonniques, est un des attributs essentiels du compagnon ; on retrouve le tablier, les gants blancs. Cette légende du meurtre d'Hiram fut à l'origine de la guerre fratricide que se livrèrent les compagnons.

Les corps de métiers se réclamant de Salomon étaient les suivants : les compagnons tailleurs de pierre (surnommés les "loups") ; les menuisiers, auxquels furent adjoints les serruriers (appelés les "gaveaux"); les charpentiers (nommés les "indiens"). D'autres métiers s'ajoutèrent au fil du temps.

La légende de Maître Jacques

Certains compagnons font remonter leur origine à une légende autre que celle de Salomon. Celle de Maître Jacques.

On retrouve trois versions. La première double celle du Roi Salomon, puisque Maître Jacques aurait été contemporain des bâtisseurs du Temple, le maître des tailleurs de pierre, des maçons et des menuisiers. Le Temple achevé, il quitta la Judée avec un autre maître, Soubise, avec lequel il se brouilla, et débarqua aux dires d'Agricol Perdiguier à Marseille (notons l'anachronisme, puisque Marseille n'a été fondée qu'au VI^e siècle av. J.-C., c'est à dire bien postérieurement à l'époque de Salomon). Il finit par se retirer en Provence, dans l'hermitage de la Sainte-Baume,

qui est toujours un des hauts lieux de pèlerinage des Compagnons du Devoir (14) . La fin de sa vie est calquée sur la Passion du Christ. Lui aussi périt assassiné par un de ses disciples qui le trahit : un dénommé Jéron, qui, pris de remords, se suicida. La légende atteste aussi que Soubise avait été l'instigateur du crime, ce qui, bien entendu, attisa la désunion entre compagnons du rite de maître Jacques et compagnons du rite du père Soubise.

La seconde version se situe au Moyen Age. Maître Jacques serait Maître de Molay, le dernier grand maître des Templiers, brûlé par ordre de Phillippe le Bel. Les compagnons auraient été l'aile exécutive chargée des constructions, "le génie" des Templiers, grands bâtisseurs d'églises ; par ailleurs, ces derniers auraient été initiés en Orient à maintes pratiques secrètes.

Jacques de Molay aurait donc pu donner une règle aux ouvriers maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, qui travaillaient avec eux. Cette version est reconnue par bon nombre de compagnons.

Enfin, une dernière version assimilerait Maître Jacques et Jacques de Moler qui construisit la cathédrale d'Orléans. C'est là qu'aurait eu lieu une rencontre importante entre les différentes branches du compagnonnage de l'époque.

Le Père Soubise

Là encore plusieurs versions sont rapportées. Je n'en retiendrai que deux.

La première rapporte que Soubise, contemporain de Salomon et de Maître Jacques, aurait été un des bâtisseurs du Temple.

Une autre version situe Soubise au Moyen Age. Il aurait été alors un moine Bénédictin. C'est sous le costume des moines de Saint-Benoît que ce fondateur est représenté. Les corps de métiers se réclamant du rite de Soubise sont originellement des charpentiers.

D'autres corps de métiers sont venus se joindre par la suite à ce rite, comme des tailleurs de pierre, des menuisiers et des serruriers. Notons que parmi tous les compagnons, les Soubises étaient considérés comme les plus "durs" en ce qui concerne le respect dû aux rites, les plus fidèles à la lettre de la tradition.

La légende du Père Soubise est intéressante dans la mesure où pratiquement tous les compagnons font remonter avec certitude le compagnonnage au Moyen Age, et font jouer aux moines cisterciens et bénédictins, un rôle fondamental. Ce sont eux qui détenaient le savoir, ce sont eux qui auraient légué aux compagnons le devoir, la règle de vie. Le vocabulaire qui désigne les notions de base du compagnonnage

s'apparente à un ordre religieux ou à un ordre chevaleresque. Georges Sand, dans un de ses ouvrages (15), qualifie le compagnonnage de "chevalerie ouvrière".

L'art de construire des hommes (un repère historique) : Afin de mieux comprendre la formation et l'évolution du Compagnonnage, on peut se référer aux manifestations de l'Art de Construire des Hommes, auxquelles il est étroitement lié.

2700 - 2800 ans avant notre ère, on trouve les premières manifestations importantes de l'Art de Construire : on retrouve à cette époque l'édification des pyramides d'Égypte (Kéops, Képhren, et Mykérinos).

Les diverses études relatives à ces constructions, la traduction des hiéroglyphes, ont permis d'apprécier la connaissance géométrique et mathématique des architectes d'alors. Les proportions, dimensions et orientations de ces constructions reflètent les données du globe terrestre et des astres. Ces monuments se veulent être l'image du macrocosme. Qui était détenteur de cette science ? Vraisemblablement une minorité de Prêtres, Astronomes et Mathématiciens. On retrouve à cette époque, les premières sources de l'Art du Trait.

Après une période de huit siècles qui ont laissé peu de traces de constructions, les Égyptiens édifient vers 1900 av. J.-C. les Temples célèbres dont il reste encore de très beaux vestiges : Karnak, Louqsor... Ces constructions non monolithiques montrent par la richesse des décorations, l'habileté de ceux qui ont œuvré. Ces Temples sont un hommage aux Dieux et le lieu de célébration du culte.

En Grèce et en Italie, c'est la fin de l'époque Pélasgique à l'architecture monolithique. Période Mycénienne en Grèce, Période Etrusque et Latine en Italie.

En Gaule, fin de la période mégalithique-celtique, caractérisée par des monuments également monolithiques, dont les alignements et allées témoignent, dans leur disposition, de connaissances spécifiques (celles des Druides).

Ces 11 siècles qui précèdent l'ère chrétienne, montre que l'Art de construire a toujours été (peut-être moins de nos jours!) une priorité chez l'homme.

L'organisation pré-compagnonnique peut, quant à elle, se situer au 11^e siècle av. J.-C. ; c'est à dire lors de la construction du Temple de Salomon. Comme on l'a déjà vu, cette construction fait apparaître (d'après la description du Temple, telle qu'elle est présentée dans les livres bibliques) des corporations de base :

- des Tailleurs de pierre
- des Charpentiers
- des Menuisiers-Serruriers
- des Teinturiers

On retrouve dans l'organisation de ce vaste chantier qu'était la construction du temple de salomon, un statut bien défini comprenant :

- les devoirs
- l'enseignement du Trait
- l'organisation hiérarchique
- les emblèmes

L'éclosion du Compagnonnage, en France, au Moyen Age, sera une forme adaptée de ce pré-compagnonnage de base.

Le compagnonnage du Moyen Age à l'Epoque Contemporaine : Au XIII^e siècle, sous le règne de Louis IX, l'Etat s'inquiète de la turbulence de certains métiers. Afin de mieux les maîtriser, l'Etat tâchera de placer l'ensemble des métiers sous son autorité. Ainsi, il demande à un dénommé Etienne Boileau de rassembler les statuts des corps de métiers dit "sauvages" et de constituer le premier "Livre des Métiers". Ce serait en 1420, dans une ordonnance de Charles VI aux cordonniers de Troyes, que l'on commence à parler du compagnonnage comme d'une société organisée : "Plusieurs compagnons et ouvriers du dit métier de plusieurs langues et nations aloient et venoient de ville en ville ouvrer pour apprendre congnoistre, veoir et savoir les uns les autres..." (16).

Avec ce texte apparaissent la notion de voyage et celle d'entente et de cohésion que l'on retrouvera sur les livrets d'ouvriers jusque sous Napoléon III. En 1540, un document (archives de Dijon) fait mention pour la première fois de l'existence d'une Mère (17) dans le compagnonnage. A cette époque, on parle aussi du Tour de France (18) comme d'une composante essentielle de l'organisation.

C'est donc bien au Moyen Age que l'on retrouve les premières traces historiques du compagnonnage. Si l'on interroge des compagnons, ils confirment que la tradition orale veut que le compagnonnage ait déjà toute sa vigueur au Moyen Age, lorsque Saint Bernard prêchait la croisade (XII^e siècle) et mettait en place l'aile de "génie" des Templiers : les compagnons. Des ouvriers sont envoyés au Moyen Orient pour construire des châteaux forts en Syrie. Sur ces édifices, on relève les marques des ouvriers ; certains sont signés. A cette époque, tout l'enseignement du métier se fait de bouche à oreille. Cela, pour des raisons liées à la tradition dite "initiatique" mais surtout parce que les compagnons ne savent pas lire. Cet enseignement est donné dans ce qu'on appelle la "chambre de trait". Le Maître

d'oeuvre tenait ses secrets sous clef. On ne donnait pas le tour de main à n'importe quel apprenti. On le laissait se débrouiller sur le chantier. S'il se révélait habile et moral, on lui confiait progressivement les divers secrets de fabrication. On sait que les architectes d'alors utilisaient le fameux Nombre d'Or (19). De quelle manière l'utilisaient-ils ?

Ce qui semble plus certain, c'est que l'enseignement destiné aux compagnons recouvrait les grandes lignes de l'enseignement actuel : il se divisait entre un enseignement général comprenant des cours de géométrie pratique, un enseignement professionnel et une instruction religieuse, qui enseignait ce qu'on appelle le Devoir , la règle de vie.

C'est sans doute aussi à cette époque que le compagnonnage commence à se répandre en Europe. L'ère du gothique a entraîné les grandes migrations compagnonniques au travers de toute l'Europe. Notons que ce mouvement est parti de France. Enfin, c'est à cette époque que le compagnonnage s'est pleinement épanoui. On ne distinguait pas l'artisan de l'artiste. Cette conception unitaire situait l'artiste-artisan dans le travail de la cité au côté du peintre d'enluminures. Par la main, on allait à l'oeuvre, à l'esprit, qui était toujours incarnée dans les formes, la matière, la pierre, le bois, la charpente.

On notera donc que le début du compagnonnage tel qu'on l'entend aujourd'hui prend racine historiquement dès le XII^e siècle.

Voyons maintenant de façon succincte, les principaux événements qu'a connu le mouvement compagnonnique de la fin du Moyen Age jusqu'au XIX^e siècle, période qui marquera profondément le compagnonnage.

Après la disparition des Templiers sous Philippe le Bel, période à laquelle un bon nombre de compagnons fait remonter la première scission, c'est dans le XVI^e siècle, début des temps modernes, que l'on peut repérer un point de départ d'une évolution profonde du compagnonnage. Depuis cette époque, ce mouvement ne cessera de se diviser et d'éclater en plusieurs directions. Chaque mouvement revendiquant la vraie légitimité. Le XVI^e siècle, période de la renaissance, donne lieu à une nouvelle conception de l'artiste. Il sera perçu comme un créateur qui se situe dans le monde de la spéculation. L'activité artistique telle qu'elle est conçue, n'est plus opérative et ne s'appuie donc plus sur la matière. A partir de là, " l'artiste" ne veut plus être assimilé au travailleur manuel. Le travailleur manuel relégué alors au second plan, trouvera d'ardents défenseurs dans le mouvement compagnonnique. Il

faudra attendre le XVIII^e siècle, en France, pour que le travail manuel soit reconnu et pris en considération.

A l'époque de la Réforme, Luther et Calvin tentent de valoriser le code moral du travail.

C'est à cette période historique que l'on situe ce que l'on nomme la "scission d'Orléans" lors de la construction de la cathédrale Sainte Croix. "Deux Maîtres d'Oeuvre, Jacques Moler dit la Flèche d'Orléans (responsable des tailleurs de pierre, menuisiers, serruriers et forgerons) et Soubise de Nogent dit Parisien le soutien du devoir (respectable des charpentiers) voulurent imposer aux compagnons la pratique de la religion catholique. Tous n'acceptèrent pas de se fonder en un Saint devoir de Dieu, certains voulant rester fidèles au Devoir tel qu'il avait été défini et établi à l'époque de Salomon..." (20). Cette scission marque une rupture d'ordre confessionnel dans le mouvement compagnonnique. Ceux qui choisirent la Réforme furent nommés "Gavots" (21). Les autres qui optèrent pour le catholicisme s'appelèrent les "dévorants" (22).

La révocation de l'édit de Nantes ne fera qu'accentuer ce processus de séparation entre tenants de la nouvelle foi réformée et fidèles à la religion catholique. Cette coupure opérée par la Réforme sera décisive au sein du compagnonnage et s'étendra, grandira jusqu'à nos jours.

Mais, après les problèmes d'ordre religieux, surgiront les problèmes politiques. Le pouvoir royal de Louis XIV a peu d'emprise sur les compagnons. Ces derniers sont difficilement identifiables en raison essentiellement de deux facteurs : leur mobilité (le tour de France) et l'utilisation de pseudonymes qu'ils se donnent, tels Corrézien-La-Belle-Conduite, Limousin-Coeur-fidèle, Tourangeau-l'Ami-Fidèle ou encore un des pseudonymes les plus connus, Ardéchoix-Coeur-Fidèle (Agricol Perdiguier). Les compagnons feront figure de contre pouvoir. Toujours au XVII^e siècle, la faculté de théologie de Paris accuse les compagnons d'avoir des pratiques impies s'opposant aux sacrements chrétiens. Ces pratiques impies font allusion aux cérémonies d'initiation. Ce serait en 1730, sous le règne de Louis XV que le mot "syndicat" apparaîtrait pour la première fois, à l'occasion d'un jugement après une rixe entre compagnons menuisiers du Devoir et du Devoir de liberté à Montpellier. Un des principes fondamentaux des sociétés compagnonniques étant et ait toujours de fournir du travail quasi assuré à ses membres grâce aux négociations avec les employeurs. De plus, le travail doit être décent avec un salaire proportionnel au travail fourni. Bref, être compagnon donnait un véritable passeport sur le marché du travail, et les sociétés compagnonniques apparaissent comme de véritables contre-

pouvoirs patronaux. Les sociétés actuelles n'hésitent pas à prétendre être les ancêtres du syndicalisme.

Organisées, ces sociétés sont dangereuses pour le pouvoir royal. C'est la raison pour laquelle il interdira à ces sociétés de se réunir.

Cette interdiction sera renforcée par le gouvernement révolutionnaire après 1789, qui se défiait paradoxalement des associations ouvrières. La loi Le Chapelier viendra renforcer cette interdiction de se réunir. Cette loi freinera l'organisation et l'action du mouvement compagnonnique.

Cela dit, ce mouvement saura tirer parti des idées neuves. Le compagnonnage, d'abord à caractère religieux, se laïciser après la Révolution française (bien qu'il existe encore aujourd'hui deux tendances dans le compagnonnage : une à caractère laïque et l'autre à caractère religieux). En 1793, une fraction des compagnons de Soubise et des Compagnons tailleurs de pierre, décident la réunion des ouvriers révolutionnaires affranchis de toute foi religieuse.

En 1845, une grande grève fut déclenchée par les compagnons charpentiers qui réclamaient de meilleures conditions de travail sur les chantiers. Les ouvriers grévistes seront durement réprimandés (le nom d'un avocat apparaît dans bon nombre d'ouvrages, il s'agit de Maître Berryer. Ce dernier défendit les compagnons charpentiers lors de cette grève).

On retrouvera les compagnons à la révolution de 1848. Un des meilleurs exemples est celui du compagnon Agricoll Perdiguier. Ce dernier jouera un rôle très important dans la réconciliation des différents mouvements compagnonniques.

Le XIX^e siècle sera un tournant dans l'histoire du compagnonnage. Face à la montée du syndicalisme et des idées socialistes, le compagnonnage est en perte de vitesse. Les querelles internes font énormément de tort au compagnonnage.

Les différentes branches représentent plus de trente corps de métiers. Véritable édifice ! Mais les luttes fratricides mettent en péril cet édifice. Les raisons de ces luttes semblent désuètes et non en phase avec la réalité. Agricoll Perdiguier dans une de ses correspondances avec Georges Sand écrit : " Le compagnonnage est complètement en arrière, ses moeurs et ses coutumes ne sont plus celles du peuple. Sans aucune raison, il se bat dans les champs, dans les rues, et sur les places publiques qu'il arrose de son sang [...]. Malheur à ceux qui repoussent toute réforme : le peuple qui avance toujours dans la voie des progrès et de la civilisation ne les entend plus, ne les comprend plus, et quand on est plus compris du peuple, on a une existence bien chétive et bien fragile".

En 1803, eut lieu une scission importante entre compagnons. Agricoll Perdiguier prit position contre les instigateurs du mouvement qui voulaient calquer

les rites compagnonniques sur des rites extérieurs (Franc-Maçonnerie) à sa tradition. Jusqu'ici, il y avait trois degrés dans l'initiation compagnonnique. Des compagnons anciens (finis) voulurent en ajouter un quatrième : celui des "initiés". La scission entre tenants du rite traditionnel et tenants du rite nouveau s'étendit à sept villes. Pour réconcilier ces courants, Agricola Perdiguier (lui même compagnon et Franc-Maçon) fit trois fois le Tour de France dans l'espoir de convaincre tous les compagnons de s'unir. En 1848, un grand rassemblement a lieu à Paris. Agricola Perdiguier tirera une pièce de théâtre de ce rassemblement : les Gavots et les Dévorants, ou, la réconciliation des compagnons.

Fatigué par les luttes politiques et l'exil, Agricola s'éteint en 1875. Mais avant de mourir, il participe au projet de réunification des devoirs ; celui-ci donnera naissance en 1889 à l'Union Compagnonnique. Avant d'étudier plus spécifiquement l'histoire de l'Union Compagnonnique, voyons succinctement l'époque contemporaine.

L'Epoque contemporaine : Aujourd'hui, il y a trois grandes familles qui représentent le compagnonnage en France. La plus ancienne est l'Union Compagnonnique (1889). Les deux autres ont été créées durant la seconde guerre mondiale : L'association ouvrière créée en 1942 et reconnue d'utilité publique par le Général De Gaulle après la Guerre, et La Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment qui est le résultat d'une fusion entre différents courants (charpentiers du Devoir de liberté, Devoir de liberté...).

L'association ouvrière

C'est un compagnon tailleur de pierre qui fut à l'origine de la création de ce mouvement. Il s'agit de Jean Bernard. Ce dernier négocia la reconnaissance du compagnonnage auprès du régime de Vichy. Menacé par le nazisme, le compagnonnage devait, aux dires de Jean Bernard, continuer à vivre quel que soit le régime en place. Cette démarche a entraîné un clivage entre les compagnons (précisons quand même que l'association ouvrière n'a pas été accusée à la libération de collaboration avec l'occupant, ses subventions ont même été augmentées) . Certains n'ont pas accepté l'esprit "Travail, Famille, Patrie".

Ce clivage qui est en fait un clivage politique a entraîné trois mouvements représentant, même de nos jours, différentes conceptions du compagnonnage. Conception qui va de la plus laïque à la plus religieuse. L'association ouvrière semble représenter l'organisation la plus hiérarchisée. La religion catholique a sans doute eu une grande influence auprès de ce courant. Cela dit, l'association ouvrière recherche l'efficacité dans le travail. Elle n'hésite pas à faire intervenir des enseignants profanes

L'essentiel est que l'intervenant ait une valeur professionnelle. Ce courant se veut moderne et dynamique. Reconnue d'utilité publique, l'association ouvrière bénéficie de relations privilégiées avec le Ministère du Travail. Elle intervient à ce jour dans les politiques d'emploi impulsées par le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle. Ainsi, elle s'implique dans les programmes régionaux de formation pour les adultes, dans le Crédit Formation Individualisé pour les jeunes...

La Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

Issue comme on l'a déjà vu de la fusion de plusieurs courants en 1945, aujourd'hui, quatre sociétés composent la Fédération Compagnonnique . La particularité de La Fédération réside dans le fait que chaque société adhérente régit son propre tour de France et dirige la vie de ses propres cayennes tout en participant à la gestion de la Fédération. Son organisation est donc plus souple et plus démocratique que celle de l'Association ouvrière. Les décisions prises en assemblée générale peuvent toujours être remises en cause. La Fédération semble plus ouverte au monde extérieur. Notons que ce courant se reconnaît comme une société secrète dont l'initiation doit rester secrète.

L'Union Compagnonnique

1889 est l'année de naissance de l'Union Compagnonnique. Lucien Blanc sera le premier Président de cette Union. La première réception (23) de l'Union Compagnonnique a lieu en 1890. Depuis cette date jusqu'au congrès suivant de 1894 ,des centaines de réceptions auront lieu, et viendront ainsi grossir les rangs de l'Union.

Structurée en sections, l'Union Compagnonnique accepte beaucoup plus de professions que l'Association ouvrière et la Fédération. Une des raisons évoquées par l'Union est qu'elle est soucieuse de s'adapter à l'évolution technique.

Pour elle, l'apanage du travail en vase clos est révolu. Le perfectionnement professionnel et moral que dispense le compagnonnage ne peut pas à ses yeux être l'apanage d'une quantité restreinte de professions. "Notre société comme les autres, est fière des principes généreux qui ont présidé à sa création. Elle est, autant que quiconque, respectueuse de ses traditions et de ses règles strictes mais se rend compte que l'évolution constante des techniques et le besoin d'accroître les connaissances humaines exigent, de la part de chaque homme digne de ce nom, une volonté soutenue et un travail acharné. Des métiers, hier inconnus, sont apparus et ont aussi besoin d'une élite capable de leur donner une vitalité propre et un enseignement particulier. Ils ont retenu toute l'attention des derniers congrès et

bientôt, demain peut-être, leur sera ouverte la porte du cénacle des hommes de bonne volonté [...]. Elle (l'Union) souhaite vivement que le compagnonnage reste le guide éclairé qui saura instruire l'élite des professions et la conduire vers le sommet de l'échelle hiérarchique..." (24).

Autre spécificité, chaque section possède son propre bureau placé sous la responsabilité d'un Président. L'ensemble des sections est dépendante d'une Direction Générale ayant à sa tête un Président Général (représentant officiel de l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis). Ce mode d'organisation me semble être le plus souple, mais aussi le plus démocratique de tous les mouvements actuels compagnonniques.

Notons enfin que l'Union (bien qu'elle ait quitté la structure Européenne en 1988) a largement contribué à l'idée d'un compagnonnage européen. Précisons qu'elle a établi une association en Suisse qui fonctionne correctement. (Voir en annexe la composition actuelle de la Direction Générale de l'Union Compagnonnique).

Le compagnonnage pense donc, que l'homme a besoin d'une transcendance. Il considère que l'activité ouvrière depuis les origines est inséparable du "sacré". Le travail est le moyen de transcendance. Il permet de passer d'une forme de réalité à une autre, de passer du visible à l'invisible. L'activité manuelle est donc sacralisée.

Le sacré fait partie de la culture ouvrière parce qu'il est l'expression même de l'identité humaine. Le compagnon en construisant des cathédrales construit en fait sa propre personnalité. Pour cela, il unit la main à la pensée.

Empruntant les rites, le langage, le symbolisme et le patrimoine religieux et chevaleresque de l'Occident, le compagnonnage interprète les textes bibliques de façon différente de celle faite par bon nombre d'historiens, qui voient dans la religion, l'origine du couple malédiction-travail (travail source de peine). Pour ce mouvement, le travail est source de joie.

Les compagnons ne sont pas que des ouvriers manuels. Leur conception du travail dépasse la simple sphère économique. Elle s'inscrit dans un espace et dans un temps sacré. Mais cette conception, est-elle compatible avec une société où le travail se métamorphose ?

Selon Ferdinand Pignatel (un Compagnon lettré), "La loi suprême est la loi de la Liberté. L'individu est un chaînon dans l'immense chaîne des êtres et des choses. Il est un artisan de cette loi et il subit cette loi [...] D'où la sainteté du Travail ! [...] Le travail est créateur [...], c'est le travail qui a fait les civilisations. Le travail est souverain ! Il crée et il unit ! [...]. Lorsque les écritures prétendent que Dieu condamna l'homme au travail, c'est une erreur. Dieu condamna l'homme au progrès

car il n'y a pas, il ne peut y avoir de progrès sans travail. Le travailleur a la plus noble, la plus belle place sociale, puisqu'il est l'humanité..."

Si l'on considère que nous avons besoin de Maîtres à penser, on peut considérer que l'on a besoin aussi de Maîtres de l'Oeuvre. Avec ou sans machine, dans ou hors la sphère économique, l'homme de métier n'est-il pas nécessaire à la civilisation ? En quoi exactement le compagnonnage peut-il aujourd'hui contribuer au débat sur le problème du travail dans notre société ?

Enfin, on a vu que le compagnonnage affirme ne pas avoir les mêmes origines que la Franc-Maçonnerie. Pourtant cette dernière, aux dires de Paul Naudon, a pour origine une organisation de métiers, celui de la construction. Il s'agit de la Franc-Maçonnerie Opérative. Si tel est la vérité historique, quelles sont les différences entre le compagnonnage et la Franc-Maçonnerie Opérative ? Que peuvent apporter ses organisations dans le débat actuel sur le travail ?

2. La Franc-Maçonnerie (Opérative et spéculative)

Nombre d'ouvrages intéressants ont été publiés sur l'histoire de la Franc-Maçonnerie spéculative. En revanche on trouve peu d'écrit sur la Franc-Maçonnerie opérative, celle qui a précédé la Franc-Maçonnerie moderne et qui en est la source. Pourtant si l'on veut bien comprendre la conception du travail qu'a la Franc-Maçonnerie actuelle, il convient de connaître ses origines. De même si l'on veut différencier et comparer le Compagnonnage de la Franc-Maçonnerie, on ne peut le faire quand se réfèrent à l'histoire de la Franc-Maçonnerie opérative.

Pour bien comprendre ce qu'est la Franc-Maçonnerie, il importe dans un premier temps d'en dégager ses caractéristiques et dans un deuxième temps de rechercher ses origines.

a) Les caractéristiques de la Franc-Maçonnerie

Selon Paul Naudon (25), les traits essentiels de la Franc-Maçonnerie sont :

1- C'est une organisation de métiers, celui de la construction, que nous pourrions plus précisément qualifier d'art de la construction, du fait que le travail du "maçon" ne correspondait pas jadis à la spécialisation moderne, mais impliquait une connaissance étendue de l'architecture. cette organisation de métier présente une hiérarchie.

2- Cette organisation déborde le cadre strictement professionnel. Les membres doivent se considérer comme frères et s'assister mutuellement.

3. Cette association, à la fois opérative et d'assistance, a des rites traditionnels. On y est admis par une initiation et les frères sont unis par des pratiques sacrées.

Celles-ci sont l'illustration d'une ascèse, condition indispensable à la bonne réalisation de l'oeuvre. L'organisation revêt un caractère spéculatif et spiritualiste.

4- L'association accepte dans son sein des membres étrangers au métier.

5- Enfin, elle présente un caractère d'universalité plus ou moins accentué.

Ces premières caractéristiques (qui demandent à être développées) étant dégagés voyons qu'elles sont les sources de la Franc-Maçonnerie sur lesquelles on peut compter.

b) Les sources historiques de la Franc-Maçonnerie

On peut repérer dans l'histoire quatre mouvements :

- Les collegia romains
- Les organisations ecclésiastiques de bâtisseur (Bénédictins, Cisterciens et Templiers).
- Les associations laïques (confréries, guildes).
- Les corporations.

L'art de construire des Franc-Maçons Opératifs est indissociable de l'art de penser.

c) De l'art de construire à l'art de penser

A la lecture de cette partie, on pourra mieux comprendre comment la Franc-Maçonnerie opérative a pu donner naissance à la Franc-Maçonnerie spéculative.

d) La Franc-Maçonnerie Spéculative

e) Compagnonnage et Franc-Maçonnerie

NOTES TROISIEME PARTIE

(1) Jean-Paul II "Le travail humain" Lettre encyclique *Laborem exercens* Le Centurion P.19.

(2) Jean-Paul II "Le travail humain" Lettre encyclique *Laborem exercens* Le Centurion P.59.

(3) Nouvelle histoire des idées politiques Sous la direction de Pascal Ory Ed. Pluriel P.444.

(4) Jean-Paul II "Le travail humain" Lettre encyclique *Laborem exercens* Le Centurion P.104.

(5) P. 10 Bouiquin Episcopat 1993

(6) Max Weber, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, réédition, Paris, 1985

(7) Jean Baubérot, Histoire du protestantisme, PUF, Coll. Que Sais-Je ?, P.62.

(8) Jean Schlumberger Ecrivain français (1877-1968)

(9) Maison(s) : terme utilisé pour désigner un siège compagnonique dans une ville du Tour de France. Chaque Maison des compagnons comprend un groupe hôtelier (chambres, cuisine...), un groupe culturel (bibliothèque, salle de conférence...) et enfin un groupe professionnel (ateliers, salles de cours...).

(10) Trait : Terme propre aux compagnons afin de définir une science relative au dessin ou, plus exactement, à la façon de tracer les volumes en pénétration. Le trait est une sorte de géométrie appliquée sans l'aide de formules abstraites que nécessite la géométrie descriptive.

(11) Chef-d'oeuvre : dans le compagnonnage, on désigne ainsi le travail que doit tailler tout aspirant qui désire être reçu compagnon. Le chef -d'oeuvre, fruit de plusieurs années passées sur le tour de France, est destiné à prouver que l'ouvrier maîtrise les difficultés de son métier.

(12) J-Pierre Bayard "Le compagnonnage en France" P. 28

(13) Hiram : Maître d'oeuvre du Temple de Jérusalem. Hiram fut, au côté de Salomon le grand organisateur du chantier. C'est un personnage mythique qui fut assassiné par trois mauvais ouvriers désireux de lui faire révéler les secrets de l'accès à la Maîtrise. Son corps, caché par ses assassins, fut retrouvé grâce à un acacia planté sur sa tombe. Sa mort fut pleurée par tous les compagnons.

(14) Le devoir désigne un ensemble de règlements (de devoirs), de coutumes, de légendes, de symboles et de traditions propres au Compagnonnage.

- (15) Georges Sand "Le Compagnon du Tour de France"
- (16) Edition Garry "Les Compagnons en France et en Europe"
- (17) Mère : Seule présence féminine acceptée dans le Compagnonnage, la Mère fut, des siècles durant, la patronne d'une auberge qui accueillait les Compagnons voyageant en France. En ce sens, elle était mère acceptée, aucune initiation ou cérémonie ne venait la confirmer dans ce rôle. Mais progressivement, afin de renforcer l'institution, les Mères acceptées disparurent au profit des Mères reçues. De nos jours, le rôle de la Mère garde ses fonctions traditionnelles : accueil, gestion, maintien de la bonne entente et du bon ordre au sein de la communauté...
- (18) Tour de France : le Tour de France est une méthode d'éducation propre au Compagnonnage. Passant de ville en ville à la découverte du métier et des hommes, l'itinérant découvre la vie compagnonnique.
- (19) Nombre d'Or : appelé également divine proportion, le nombre d'or a toujours été utilisé par les compagnons afin de bien ordonner leurs constructions.
- (20) C'est à Orléans qu'eut lieu en 1401 l'épisode de la scission des Devoirs. Lors de la construction de la cathédrale Sainte-Croix, deux Maîtres d'Oeuvre voulurent imposer aux compagnons la pratique de la religion catholique. Tous n'acceptèrent pas!
- (21) L'origine de ce mot est sujette à de nombreuses versions. Celle qui est communément admise est : "déformation du mot gaves ou gavots désignant les habitants des montagnes.
- (22) Sobriquet très péjoratif pour désigner les Compagnons du Devoir.
- (23) La réception est une cérémonie durant laquelle un jeune aspirant est élevé au titre de compagnon.
- (24) Article de document des archives de l'Union Compagnonnique André Madrolle
- (25) Les origines de la Franc-Maçonnerie, Le sacré et le métier, Dervy, 1991

CONCLUSION

La réflexion que nous avons menée sur la place qu'occupe le travail dans notre société, nous a fait constaté que le travail à l'aube du XXI^e siècle perd peu à peu de son autonomie et de sa reconnaissance, au niveau économique. Mais il demeure une valeur universelle qui permet à l'homme d'évoluer : " Non seulement le travail est nécessaire à la conservation de notre corps mais il est indispensable au développement de notre esprit. Tout ce que nous possédons, tout ce que nous avons, provient du travail [...] toute science, tout art de même que toute richesse lui sont dus. La philosophie n'est qu'une manière de généraliser et d'abstraire les résultats de notre expérience ; c'est à dire de notre travail [...]. Par le travail nous spiritualisons de plus en plus notre existence..." (Proudhon "Oeuvres choisies" Paris Gallimard 1967)

Autre constat, le travail est dominé par l'économie, par l'avoir. Or, avec la mutation du salariat et celle du plein emploi, le principe fondamental selon lequel tout être a droit au travail, est remis en question. Le chômage massif qui s'est installé en France est un des signes de cette mutation. Face à ce problème, les solutions préconisées par les pouvoirs publics sont peu convaincantes (plans pour l'emploi...). Il semble que nos systèmes de productions peuvent produire plus, avec moins de travail. L'équation croissance-emploi ne fonctionne plus. Le non-travail, le chômage n'est pas forcément un signe de ralentissement de la croissance. Cette nouvelle donne économique oblige à réfléchir à des solutions nouvelles et à envisager peut-être une société nouvelle. De là, émergent certaines idées qui étaient considérées, il y a trente ans, comme étant utopiques. On évoque le partage du travail, le Revenu Minimum Garanti, certains préconisent de se lancer dans une nouvelle "quête du sens". Bref, toutes ces éventuelles solutions laissent entrevoir un nouveau droit : le droit à l'insertion. Insertion qui ne s'appuierait plus à terme exclusivement sur des activités économiques, mais sur des activités inscrites dans le temps libre ; sans pour autant que le travail en tant que moyen de réaliser, d'accomplir, de créer quelque chose soit remis en cause. Toutes les organisations (Partis Politiques, Organisations Professionnelle, Episcopat) sont d'accord sur un point: le travail demeure un des principes fondamentaux dans nos sociétés.

Selon Ferdinand Pignatel (un Compagnon lettré), "La loi suprême est la loi de la Liberté. L'individu est un chaînon dans l'immense chaîne des êtres et des choses. Il est un artisan de cette loi et il subit cette loi [...] D'où la sainteté du Travail ! [...] Le travail est créateur [...], c'est le travail qui a fait les civilisations. Le travail est souverain ! Il crée et il unit ! [...]. Lorsque les écritures prétendent que Dieu

condamna l'homme au travail, c'est une erreur. Dieu condamna l'homme au progrès car il n'y a pas, il ne peut y avoir de progrès sans travail. Le travailleur a la plus noble, la plus belle place sociale, puisqu'il est l'humanité..."

La question du chômage et de la place du travail dans les processus de socialisation nous a menée naturellement à une critique de l'emprise de l'économique sur la société.

On a vu que le chômage, de part son caractère durable, présente les caractéristiques d'un dysfonctionnement structurel. Pour un bon nombre d'économistes, ce dysfonctionnement concerne le système économique lui-même. Le fait de déplorer et de dénoncer les dangers du règne sans limites de l'argent et de l'avoir ne remet pas forcément en question le rôle capital, irremplaçable du travail économique dans le processus de socialisation.

Non, il ne faut pas sous-estimer le rôle capital que joue l'économique dans la société, mais il convient de rapprocher l'économique des autres sphères (sociale, culturelle, politique...) en terme de complémentarités, sans qu'elle détienne le monopole. Dit autrement, il faudrait inverser la tendance. L'économique au service de l'homme, et non l'homme au service de l'économique.

Car, si la capacité de l'économie de marché à produire toujours plus n'est pas contestable, par contre, son efficacité et ses performances en matière d'intégration sont largement remise en cause. Ce qui nous pousse à nous poser la question de l'identité au travail. Est-elle encore d'actualité ?

Renaud Sainsaulieu dans son ouvrage *L'Identité au travail* nous montre combien est grande l'influence du travail sur les structures mentales et les habitudes collectives de l'homme. Le travail est bien constitutif de l'identité de chacun. Quoi qu'on en dise, la place du travail, comme on l'a démontré, reste centrale dans nos sociétés, même si c'est autrement que par le passé. Il reste au coeur des processus par lesquels le lien social se tisse, et l'Homme se donne une identité. Le travail est bien un lieu de construction identitaire. Il reste au coeur de l'intégration sociale, car au-delà des aspects purement matériels, le travail demeure le lieu par excellence où se met en oeuvre le projet de vie de chaque homme. Il est difficile de savoir ce que l'on veut et ce que l'on vaut sans l'avoir expérimenté dans le travail.

Le christianisme a compris cela et l'a manifesté de différentes façons au cours de l'histoire. C'est ce que j'ai tenté de démontrer à partir de quatre mouvances les plus représentatives de la tradition chrétienne : le Catholicisme; le Protestantisme; le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie.

Pour l'Eglise Catholique, le travail et l'emploi ne sont pas, comme on l'a déjà vu, un phénomène seulement économique. Ils concernent l'homme dans son rapport aux autres, dans son histoire personnelle et la structuration de sa personnalité. Le travail est lieu de confrontation de la logique économique et de la recherche d'expression de l'homme dans la société. L'Eglise catholique prône le travail comme facteur fondamental d'intégration sociale et spirituelle. Mais sa conception du travail est encore très liée à la notion de rédemption. Le travail est encore lié à la souffrance. Ce qui n'est pas le cas d'autres mouvements, tels celui du protestantisme, du

compagnonnage et de la franc-maçonnerie qui puisent pourtant à la même source (la Bible).

Pour le protestantisme le salut dépend du comportement individuel. L'énergie des individus est employée dans l'activité professionnelle et la réussite sociale. En fait c'est par le travail qu'on met sa foi à l'épreuve et que l'on peut espérer l'état de grâce.

Les prédications protestantes condamnent l'oisiveté dans la possession, la jouissance de la richesse, non la recherche de biens terrestres par le travail. Mais le but du travail n'est pas seulement l'acquisition de biens matériels. C'est la recherche d'une excellence. "Une seule chose importe, c'est que chaque vie excelle en un point, qu'elle ait son luxe, qu'elle pousse l'une quelconque de ses dispositions ou de ses vertus au-delà de ce qui est courant, facile et tout donné" (8; note de la troisième partie).

Le travail souffrance, la mortification laisse donc la place à une nouvelle forme de travail qui libère l'homme ici bas. Mais cette libération ne semble pas être liée à l'acte dans le travail. Elle s'opère grâce à la réussite sociale qu'entraîne le travail. Ce n'est pas le cas du Compagnonnage et de la Franc-Maçonnerie. Pour ces deux mouvements, le travail permet à l'homme, de se transcender, d'évoluer et d'avoir un rôle actif dans la vie.

Organisés comme un humanisme qui utilise des principes fondamentaux qui structurent notre civilisation (solidarité, fraternité...) le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie trouvent dans le travail leur principal point d'appui. Ils considèrent que le travail est un moyen irremplaçable dont dispose l'homme pour s'épanouir pleinement. Le travail est une source de joie. Ces conceptions du travail bien que s'inspirant du christianisme diffèrent comme on l'a vu du catholicisme et du protestantisme. En fait, le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie semblent incarner et pérenniser des aspects de la tradition chrétienne mal connus. Ils prônent d'une part, des principes qui se veulent intangibles et d'autre part des valeurs sans lesquelles il n'y aurait pas de vie humaine possible : valeur ordonnatrice, fondements intemporels et spirituels d'un ordre de la pensée et de l'action, quête de la connaissance, la recherche du bien et le rejet de l'ignorance.

Aussi face au problème du travail et de l'emploi, face aux multiples défis et aux "désordres" de notre société, le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie, qui se définissent comme un Ordre, peuvent peut-être nous éclairer. Mais faut-il encore cerner de façon plus précise l'idée de ces mouvances en essayant d'en démontrer les fondements et le sens et d'en dégager son actualité dans le monde moderne. Ce que je n'ai fait qu'ébaucher en troisième partie et qui mériterait un développement plus

approfondi. Développement qui devrait prendre également en compte une question sous-jacente : est-il pertinent de vouloir apporter des réponses à la question sociale que pose le problème du travail dans le cadre d'institutions et de schémas de pensées hérités du passé ? Le chômage et les différents désordres que connaît notre société, ne sont-ils pas des signes de mutations ? Mutations qui nous mènent peut-être vers une nouvelle société. Si tel est le cas n'y a-t-il pas un nouvel ordre, un nouveau paradigme à penser ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES D'ENSEMBLE

Baubérot Jean, *Histoire du protestantisme*, Presses Universitaires de France, Paris, 1987.

Bourdieu P., *La Distinction*, Paris, Minuit, 1979.

Boyer R., *La Théorie de la régulation : une analyse critique*, Agalma, Paris, La Découverte, 1986.

Carrel Alexis, *L'Homme cet inconnu*, Presses Pocket, Ed.de 1979.

Closet (De) F., *Toujours plus*, Grasset, 1982.

Coriat Benjamin, *L'Atelier et le robot*, Paris, Christian Bourgeois, 1990.

Coriat Benjamin, *L'Atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgeois, 1979.

Crozier Michel, *La société bloquée*, Paris, Ed. du Seuil, 1984.

Delort Robert, *La Vie au Moyen Age*, Seuil, 1982.

Duby Georges, *Histoire de la France des origines à 1348*, Paris, Larousse, 1987.

Duby Georges, *Histoire de la France de 1348 à 1852*, Paris, Larousse, 1987.

Duby Georges, *Histoire de la France de 1852 à nos jours*, Paris, Larousse, 1987.

Durand Claude, Dubois Pierre, *La Grève*, Paris, Armand Colin, 1975.

Eme Bernard, *Vers une nouvelle forme d'entreprise*, Paris, CRIDALSCI, 1988.

- Fourcans A., Rosa J.J.**, *Les Economistes et le mirage du plein emploi*, EME, Paris, 1978.
- Ferréol Gilles**, *Intégration et exclusion dans la société française*, Presses Universitaires de Lille, 1992.
- Guenon R.**, *La Crise du monde moderne*, Gallimard, 1966.
- Godet M.**, *L' Avenir autrement*, Armand Colin, 1991.
- Granger B., Montelh B.**, *Entreprendre aujourd'hui, mode d'emploi*, Paris, ANCE, 1986.
- Le Capitalisme utopique*, Ed. Seuil, 1979.
- La philosophie de l'argent*, PUF, 1987.
- Lefranc Georges**, *Histoire du travail et des travailleurs*, Flammarion, 1975.
- Le Goff Jean-Pierre**, *Le Mythe de l'entreprise*, Paris, La Découverte/essais, 1993.
- Leroi-Gourhan André**, *L'Homme et la matière*, Albin Michel, 1971.
- Leroi-Gourhan André**, *Milieu et technique*, Albin Michel, 1973.
- Lucas Yvette**, *L'Automatisation*, Paris, PUF, 1982.
- Lesourne J.**, *Education et société : les défis de l'An 2000*, Paris, La Découverte, 1988.
- Maffesoli M.**, *Le Temps des tribus*, Paris, Méridiens, 1988.
- Marcel Bruno**, *Crises d'hier, crises d'aujourd'hui 1873..., 1929..., 1973...*, Nathan, 1992.
- Milano Serge**, *Documentation Française*, 1988.
- Miquel Pierre**, *Histoire de la France*, Fayard, 1976.
- Naville Pierre**, *Vers l'automatisme social ? Problèmes du travail et de l'automatisation*, Paris, Gallimard, 1963.
- Nicolas le Strat**, *Autonomie-Hétéronomie*, P.11.
- Ory Pascal** (sous la direction), *Nouvelles Histoires des idées politiques*, Collection Pluriels, Ed. Hachette, 1987
- Perret Bernard et Roustang Guy**, *L'Economie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 1993.
- Polanyi K.**, *La Grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps 1. l'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Seuil, 1974.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. le XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1974.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps, 3. le XXe siècle*, Paris, Seuil, 1974.
- Rémond René**, *Notre siècle de 1918 à 1991*, Paris, Fayard, 1991.

Rosier B., *Les Théories des crises économiques*, La Découverte (Collection Repère), 1988.

Rioux J.Pierre, *La Révolution industrielle 1780 - 1880*, Seuil, 1989.

Rouveyrans J.Claude, *Le Mémoire*, Editions Techniques Universitaires, 1988.

Secrétariat d'Etat au Plan, *Entrer dans le XXI^e siècle. Essai sur l'avenir de l'identité française*, La Découverte/La Documentation française, 1990.

Segrestin D., *Le Phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir de systèmes professionnels fermés en France*, Paris, Fayard, 1985.

Touraine Alain, Wieviorka Michel, Dubet François, *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.

Vairiel H., *La Présentation matérielle d'un manuscrit dactylographié*, Nathan.

Valier Jacques, *Une Critique de l'économie politique.*, Petite collection Maspéro, 1982. 2 Tomes. 308 pages chaque volume.

Weber Max, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presse Pocket, Plon, 1964.

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

Alaluf Mateo, *Le Temps du labeur. Formation, emploi et qualification en sociologie du travail*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1986.

Durand Claude, Dubois Pierre et al., *Le Travail et sa sociologie. Essais critiques*, Paris, L'Harmattan, 1985.

Erbes-Seguin Sabine, *Le Travail dans la société. Bilan de la sociologie du travail*, tome 2, Grenoble, presses Universitaires de Grenoble, 1988.

Friedmann Georges, Naville Pierre, *Traité de sociologie du travail*, tomes I et II, Paris, A. Colin, 1962.

Ledrut R., *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966.

Maruani Margaret, Reynaud Emmanuelle, *Sociologie de l'emploi*, La Découverte (Collection Repères), Paris, 1993.

Mottez Bernard, *La Sociologie industrielle*, Paris, PUF, 1971.

Rolle Pierre, *Introduction à la sociologie du travail*, Paris, Hachette, 1971.

Rolle Pierre, *Travail et salariat. Bilan de la sociologie du travail*, tome 1, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

Segrestin Denis, *Sociologie de l'entreprise*, Paris, Armand Colin, 1992.

Stroobants Marcelle, *Sociologie du travail*, Paris, Nathan Université, 1993.

COMPAGNONNAGE/FRANC-MACONNERIE

Barret, *Ils Voyageaient en France*, Hachette, 1980.

- Bayard J.Pierre**, *Le Compagnonnage en France*, Payot, 1977.
- Bayard J.Pierre**, *La Spiritualité de la Franc-Maçonnerie*, Editions Dangles, 1982.
- Benoit Luc**, *Le Compagnonnage et les métiers*, PUF, Collection Que Sais-Je ?, n° 1203, 1966.
- Bernard Jean**, *Le Compagnonnage*, PUF, 1972.
- Coornaert E.**, *Les Compagnonnages en France du Moyen âge à nos jours*, Paris, Editions ouvrières, 1966.
- Coornaert E.**, *Les Corporations en France avant 1789*, Paris, Gallimard, 1941.
- De Castéra Bernard**, *Le Compagnonnage*, PUF, 1988.
- Icher François**, *Le Compagnonnage*, Editeur J.Grancher, 1989.
- Icher François**, *Dictionnaire du Compagnonnage*, Editions du Borrégo, 1992.
- Garry** (sous la direction), *Les Compagnons en France et en Europe*, Edition Garry, 1973.
- Naudon Paul**, *Les Origines de la Franc-Maçonnerie le sacré et le métier*, Dervy, 1991.
- Naudon Paul**, *Histoire générale de la Franc-Maçonnerie*, Ed. Office du Livre, 1987.
- Perdiguer Agricola**, *Le Livre du Compagnonnage*, Laffite Reprints, Réimpression de l'édition de Paris, 1846-1861.
- Sand George**, *Le Compagnon du Tour de France*, PUG, Grenoble, 1988
- Tort-Nouguès, *L'Ordre maçonnique*, Ed. Trédaniel Guy, Paris, 1993.
- Vincenot Henri**, *Le Pape des Escargots*, Denoël, 1972.

LE SACRE/RELIGION

- Bastide R.**, *Le Sacré sauvage*, Payot, 1975.
- Bataille G.**, *Théorie de la religion*, Paris, Gallimard, 1974.
- Berger P.**, *La Religion dans la conscience moderne*, Centurion, 1971.
- Bergson H.**, *Les Deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 1982.
- Caillois Roger**, *L'Homme et le sacré*, Gallimard, 1950.
- Caillois Roger**, *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1987.
- Castelli E.** (sous la dir. de), *Le Sacré, études et recherches*, Aubier, 1974.
- Cazeneuve J.**, *Sociologie du rite*, PUF, 1971.
- Durkheim E.**, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, 1912.
- Eliade Mircea**, *Le Sacré et le profane*, Gallimard, 1965.
- Ferraroti F.**, *Le Paradoxe du sacré*, Eponniers, 1987.
- Girard R.**, *La Violence et le sacré*, Hachette, 1980.

Prades J.A., *Persistance et métamorphose du sacré. Actualiser Durkheim et repenser la modernité*, Paris, PUF, 1987.

Ries J., *Les Chemins du sacré dans l'histoire*, Aubier-Montaigne, 1985.

Tessier Robert, *Le Sacré*, Editions du Cerf, 1991.

Wunenburger J.J., *Le Sacré*, Paris, PUF, Que Sais Je ? , 1990 (2ème éd.).

LE TRAVAIL/L'EMPLOI

Adam Gérard, Reynaud J.-Daniel, *Conflits du travail et changement social*, Paris, PUF, 1978.

Adret, *Travailler deux heures par jour*, Seuil, 1977.

Aznar Guy, *Travailler moins pour travailler tous*.

Bailleau Francis, *Rapport sur le situation des jeunes chômeurs*.

Barrou Y., Rigaudiat J., *Le Marché du travail*, Hatier, Coll. Profil-société, 1985.

Barrou Y., Rigaudiat J., *Les 35 heures et l'emploi*, La Documentation française, 1983.

Bernoux Phi., *Un Travail en soi*, Toulouse, Privat, 1981.

Blunden C., *Le Travail et la vertu. Les femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, 1982.

Bouvier Pierre, *Le Travail*, PUF , 1991.

Braverman H., *Travail et capitalisme monopoliste*, Paris, Maspero, 1976.

Browaeyns X. et Chatelin P., *Les France du travail*, Paris, PUF, 1984.

Brunet R., *La Vérité sur l'emploi*, Paris, Larousse, 1997.

Commissariat Général du Plan, *Aménagement et réduction du temps de travail*, La Documentation française, Paris, 1985.

Cotta A., *L'Homme au travail*, Paris, Fayard, 1987.

Dalle F., Bounine J., *Pour développer l'emploi*, Rapport au ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi, Documentation Française, 1987.

Decoufle A.C., *Quarante ans de politiques du travail et de l'emploi en France (1946-1986). Eléments pour un bilan critique*, Paris, Matrice, 1990.

Eme B. et J.L. Laville, *Les Petits boulots en question*, Paris, Syros Alternatives, 1988.

Ferrandon Marie-Christine et Jammes Robert, *La Division du travail*, Paris, Hatier/Profil Dossier, 1978.

Freyssenet M., *La Division capitaliste du travail*, Paris, Savelli, 1977.

Friedmann Georges, *Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1964.

Gambier Dominique, *L'Emploi en France*, La Découverte, 1988.

Gambier D. et Vernières M., *Le Marché du travail*, Paris, Economica, 2eme éd., 1985.

- Gorz André**, *Métamorphoses du travail Quête du sens*, Paris, Galilée, 1991.303 pages.
- Grossin William**, *Le Travail et le temps*, Paris, Anthropos, 1969.
- Henriet B.**, *Travail, mode d'emploi*, Paris, PUF, 1988.
- Jean-Paul II**, *Le travail humain*, Lettre encyclique Laborem exercens, Le Centurion, 1981.
- Kern H., Schumann M.**, *La Fin de la division du travail ?*, Paris, MSH, 1989.
- Kirchner Odile, Laurent-Atthalin Charlotte**, *La Durée du travail*, Paris, Hatier, 1981.
- Lae J-F.**, *Le Travail au noir*, Paris, Métailié, 1989.
- Lebaube Alain**, *L'Emploi en miettes*, Hachette, 1988.
- Malinvaud E.**, *Compte rendu d'un séminaire sur l'emploi*, Fondation Saint Simon, 1988.
- Morin Pierre** (sous la dir. de), *Le Travail dans l'entreprise et la société moderne*, Paris, Hachette, 1974.
- Montelh B.**, *Le Chômage des jeunes*.
- Nouvelles Semaines Sociale de France**, *Travail et emploi*, Ed. Sociale françaises, 1988.
- Perrot Anne**, *Les Nouvelles Théories du marché du travail*, Paris, La Découverte, 1992.
- Rousselet J.**, *L'Allergie au travail*, Le Seuil, 1974.
- Roustang Guy**, *L'Emploi : un choix de société*, Paris, Syros Alternatives, 1988.
- Sainsaulieu Renaud**, *L'Identité au travail*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1988.
- Taddéi D.**, *Le Temps de l'emploi*, Paris, Hachette, 1988.
- Tripier Pierre**, *Du Travail à l'emploi*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1991.
- Valette François**, *Partage du travail*, l'Harmattan, 1993.
- Vernant J.Pierre**, *Travail & Esclavage en Grèce Ancienne*, Edition Complexe, 1988.
- Verret Michel**, *Le Travail ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1982.
- Vincent J-M.**, *Critique du travail*, Paris, PUF, 1987.

FORMATION

Bernard D. et al., *Nouvelles Qualifications. Les entreprises innovent avec des jeunes*, t.I : Bilan; t.II : Evaluation, Paris, Centre Info, 1988.

Briant Pierrette, *L'Insertion professionnelle après l'apprentissage en 1987*, Orléans, CEREQ, 1988.

Dubar Claude, *L'Autre jeunesse. Des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, Lille, Presses Universitaires, 1987.

Lebon A., Marange J., *L'Insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française*, Paris, La Documentation Française, 1982.

Malglaive Gérard, *Observation et évaluation du dispositif de formation des jeunes de 16 à 18 ans*, Paris, 1985, III tomes, ADEP.

Maurice M. et Al., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, La Documentation Française, 1983.

Mehaut P. et al., *La Transition professionnelle. Les jeunes de 16 à 18 ans*, Paris, L'Harmattan, 1987.

Sauvage Patrice, *Insertion des jeunes et modernisation*, Paris, Economica, 1988.

Schwartz Bertrand, *L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Paris, La Documentation Française, 1981.

Tanguy Lucie, *L'Introuvable Relation formation/emploi. Un état de recherche en France*, Paris, la Documentation Française, 1986.

CHOMAGE

Denante Jacques, *Les Jeunes et l'emploi. Aux uns la sécurité, aux autres la dérive*, Paris, l'Harmattan, 1987.

D' Irrabarne P., *Le Chômage paradoxal*, Paris, PUF, 1990.

Dolgorouki Hélène, *Les Solidarités contre le chômage et l'exclusion sociale*, Paris, UNIOPSS, 1987.

Dubet François, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

Freyssinet Jacques, *Le Chômage*, La découverte, 1989.

Lagrée J.C et Lew-Fai P., *Jeunes chômeurs*, Paris, CNRS, 1989.

Marcel Bruno, *Le Chômage aujourd'hui*, Nathan, 1991.

Michon F., *Chômeurs et chômage*, Paris, PUF, 1975.

Muller M., *Le Pointage ou le Placement. Histoire de l'ANPE*, L'Harmattan, Paris, 1991.

La Machine et le chômage, Dunod, 1980.

Rouet Albert, Président de la Commission sociale de l'épiscopat, *Face au chômage changer le travail*, Paris, Centurion, 1993.

Salais Robert, Baverez Nicolas, Reynaud Bénédicte, *L'Invention du chômage*, Paris, PUF, 1986.

Sauvy A., *La Machine et le chômage*, Dunod, Paris, 1980.

Schnapper D., *L'Epreuve du chômage*, Gallimard, Paris, 1981.

Wuhl S., *Du Chômage à l'exclusion*, Syros-Alternatives, Paris, 1991.

REVUES

Autrement, série mutation n°110, "Demain un emploi ?", Paris, octobre 1989, 248 pages.

Autrement, série mutations n° 20, "Et si chacun créait son emploi ?", Paris, septembre 1979.

Autrement, série mutation n° 21, "Jeunes 16/25 ans cherchent boulot cool. Petits chefs s'abstenir", Paris, octobre 1979.

Autrement, série mutation n° 27, "Technologies douces", Paris, octobre 1980.

Autrement, série mutation n° 40, "Sauve qui peut, la crise", Paris, mai 1982.

Autrement, série mutation n° 50, " Avoir 20 ans et entreprendre ", Paris, mai 1983.

Autrement, série mutation n° 49, " Les Héros de l'économie ", Paris, avril 1984.

Autrement, série mutation n° 100, " Le Culte de l'entreprise ", septembre 1988.

Collection des études, CEREQ, n° 36, " Alternance et insertion professionnelle ", mai 1988.

Collection de l'INSEE n° D105, " Enquête sur l'emploi de 1984 ", mai 1985.

Collection de l'INSEE n° D128, " Enquête sur l'emploi de 1988 ", octobre 1988.

Connexion, n°56, "Le grand intégrateur", 1990.

Economie et statistiques n° 103, " Les Salaires en longue période", septembre 1978.

Economie et statistiques n° 191, " Baisser les salaires réels, réduire les sureffectifs industriels : deux aspects de la flexibilité de l'emploi ", septembre 1986.

Economie et statistiques n° 209, " L'Emploi non salarié", avril 1988.

Economie et statistiques n° 211, " L'Insertion professionnelle des jeunes à quel prix ? ", juin 1988.

Economie et statistiques n° 231, " Temps de travail : uniformisation ou éclatement ? ", avril 1990.

Octogestima adveniens n° 4, "Paul VI", 1971.

Partage n° 76; " Le Partage du travail nécessaire et faisable " , septembre-octobre 1992.

Partage n° 51, " Résorber le chômage " , avril-mai 1989.

Partage n° 43, " Vaincre le chômage " , mars-avril 1988.

Partage n° 44 " Automatisation et emploi : trois points de repères " , mai 1988.

Syros, revue Futuribles, " Le Temps de travail " , Paris, 1993, 252 pages.

ARTICLES

Anxo Dominique, " Temps de travail, l'expérience suédoise ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.63-72.

Aizicovici Francine, " Chômage partiel contre licenciement " , le Monde, Initiatives, mercredi 10 novembre 1993.

Aizicovici Francine, " Le Nomadisme électronique. L'homme "nouveau", Le Monde, Initiatives, mercredi 16 février 1994.

Baudet Marie-Béatrice, " Des Précurseurs. André Gorz et Guy Aznar ont ouvert le débat il y a quinze ans " , Le Monde, Initiatives, mercredi 10 novembre 1993.

Béhard Jean-Claude, "Avoir vingt ans...et devenir patron ?", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 112-116.

Beuve-Méry Alain, " Les Militants du partage du travail. Des volontaires pour l'emploi", Le Monde, Initiatives, mercredi 10 novembre 1993.

- Beuve-Méry Alain**, " Pourquoi nous travaillons. Développer l'utilité sociale ", Le Monde, Initiatives, mercredi 16 février 1994.
- Beuve-Méry Alain**, " Les Fractures de l'entreprise ", Le Monde, Initiatives, mercredi 23 février 1994.
- Blyton Paul**, " L'Evolution du temps de travail en Grande Bretagne. La victoire des syndicats de la mécanique ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.99-110.
- Bosch Gerhard**, " L'Evolution du temps de travail en Allemagne ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.85-99.
- Boulin Jean-Yves**, " Les Politiques du temps de travail en France ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.41-63.
- Boulin Jean-Yves**, " L'Organisation sociale du temps ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.239-252.
- Cette Gilbert et Taddéi Dominique**, " Les Effets économiques d'une réduction réorganisation du travail ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 171-192.
- Collet Valérie**, " Des Epaves et des jeunes ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 106-111.
- Collet Valérie**, " Les Nouvelles qualif en scène ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 123-127.
- Debeine Pierre** " Les Nouvelles donnees du travail des jeunes en entreprise ". La Documentation Française. 1987. Page 70 à 91.
- De Jouvenel Hugue**, " Temps et société ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 3-6.
- Delwasse Liliane**, " Imposer la semaine de 37 heures ", le Monde, Initiatives, mercredi 10 novembre 1993.
- De Romefort Alain**, " Le Rocher de Sisyphe ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 226-232.
- Doyère Josée et Marti Serge**, " Le Bilan Economique et social 1993, L'Europe en berne ", Le Monde, Mardi 28 décembre 1993.
- Dumazedier Joffre**, " Le Temps libre, cet inconnu ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 227-238.
- Fridenson Patrick**, " Le Temps de travail, enjeu de luttes sociales", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.19-28.
- Gateau Gilles**, " Une Génération sacrifiée ? ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P.183-188.
- Gershuny Jonathan**, " La Répartition du temps dans les sociétés post-industrielles ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 215-226.
- Hippo Yasuyuki**, " Japon : la réduction du temps de travail. Une révolution culturelle inachevée ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.111-128.
- Lallement Michel**, " L'Organisation du temps de travail dans l'entreprise", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 193-204.
- Lebaube Alain**, " Le Retour de la réduction du temps de travail ", Le Monde, Initiatives, mercredi 10 novembre 1993.
- Lebaube Alain**, " Le Bilan Economique et social 1993", " Emploi, Pire qu'en 1983 ", Le Monde, Mardi 28 décembre 1993.
- Lebaube Alain**, " L'Europe Sociale en expérimentation", Le Monde, Initiatives, mercredi 24 novembre 1993.
- Lebaube Alain**, " L'Emploi de demain vu en rose ", Le Monde, Initiatives, mercredi 16 février 1994.

Lebaube Alain, " L'Emploi de demain vu en noir ", Le Monde, Initiatives, mercredi 23 février 1994.

Lesourne Jacques, " Chômage, an XXVI ", Le Monde, mardi 14 décembre 1993.

Marchand Olivier, " Une Comparaison internationale des temps de travail ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.29-41

Méraud Jacques, " Réinventer la croissance. La productivité, pour l'emploi ", le Monde, mardi 14 décembre 1993.

Pascal Nicolas-Le Strat, " Autonomie-Hétéronomie ", Montpellier, ARPES, 1992.

Perret Bernard, " Les Souffrances de l'évaluateur ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 215-221.

Piot Olivier, " La Mobilité des salariés. Développer la libre circulation ", Le Monde, Initiatives, mercredi 24 novembre 1993.

Piot Olivier, " Multiplier les opportunités. Ne rien refuser ", Le Monde, Initiatives, mercredi 16 février 1994.

Plasman Robert, Belgique, " Du Partage de l'emploi à la flexibilité ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.73-84.

Rigaudiat Jacques, " Réduction du temps de travail : le retour", Le Monde, Initiatives, mercredi 24 novembre 1993.

Roman Joël, " Réinventer le lien social ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 233-236.

Rosenberg Sam, " L'Allongement du temps de travail aux Etats Unis ", Revue Futuribles, SYROS, 1993 P.129-146.

Savoini Carlo, " Temps de travail en Europe : l'action de la Communauté. Heurts et malheurs de l'Europe sociale ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P.160-170.

Sauvage Patrice, " Et si l'on remontait à la source ? ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 172-176.

Schwartz Bertrand, "Qualifier pour moderniser ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 208-211.

Taddéi Dominique, " Le Temps de travail dans les services ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 205-214.

Tremblay Diane Gabrielle, " Le Temps de travail au Canada et au Québec. A la croisée des chemins de l'Europe et des Etats Unis ", Revue Futuribles, SYROS, 1993, P. 147-159.

Vernholes Alain, " Le Bilan Economique et social 1993 ", " Reprise ici, crise là ", Le Monde, Mardi 28 décembre 1993.

Wuhl Simon, "A quoi servent les expériences ? ", Autrement, série mutation n° 110, 1989, P. 199-207.

TRAVAUX DIVERS

Journaux de l'Union Compagnonnique.

Documents d'archives de l'Union Compagnonnique.